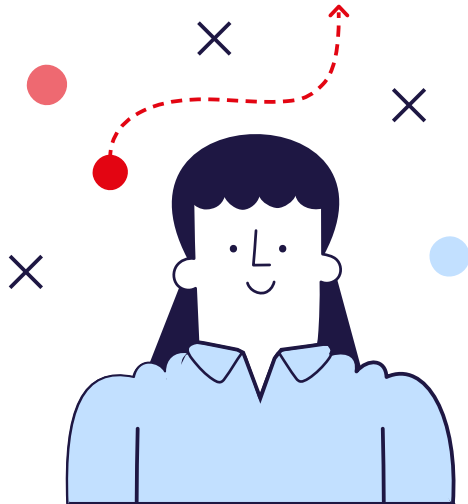


Rapport annuel 2025



L'année 2025 en quelques chiffres 8



Bases et organisation 12

Convention-cadre de droit public 13

Convention entre la Confédération suisse et les cantons concernant le financement de projets de l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » pour les années 2024 à 2027 13

Stratégie Administration numérique suisse 2024-2027 13

Plan de mise en œuvre et agenda ANS 13

Organisation 14

Organe de direction politique 14

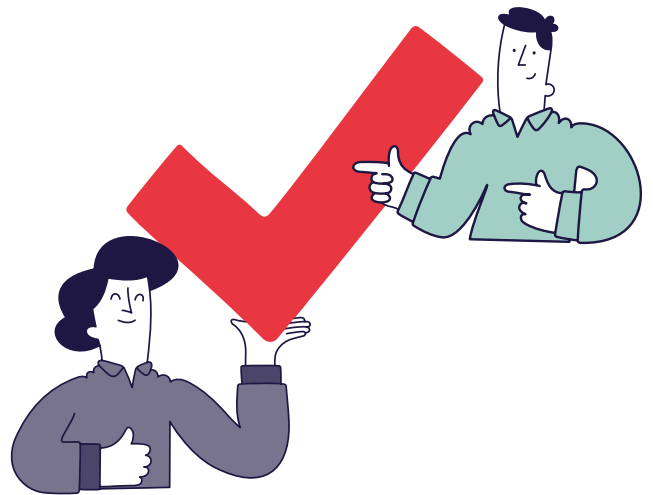
Organe de direction opérationnelle 17

Assemblée des délégués 18

Groupes de travail 18

Collectivités participant sur la base d'un contrat individuel 18

Secrétariat 19



Plan de mise en œuvre de l'ANS 22

État de la mise en œuvre 23

Projets 23

- Développer ensemble des prestations administratives numériques pour toute la Suisse 23
- Mettre en œuvre le guichet unique (One-stop-Government) 27
- Introduire l'e-ID et une infrastructure de confiance dans toute la Suisse 29
- Encourager une utilisation des données créant une plus-value 30
- Favoriser la mise en place de services publics fonctionnant dans le nuage informatique 32
- Renforcer la collaboration et agir en tant que système global fonctionnant en réseau 33

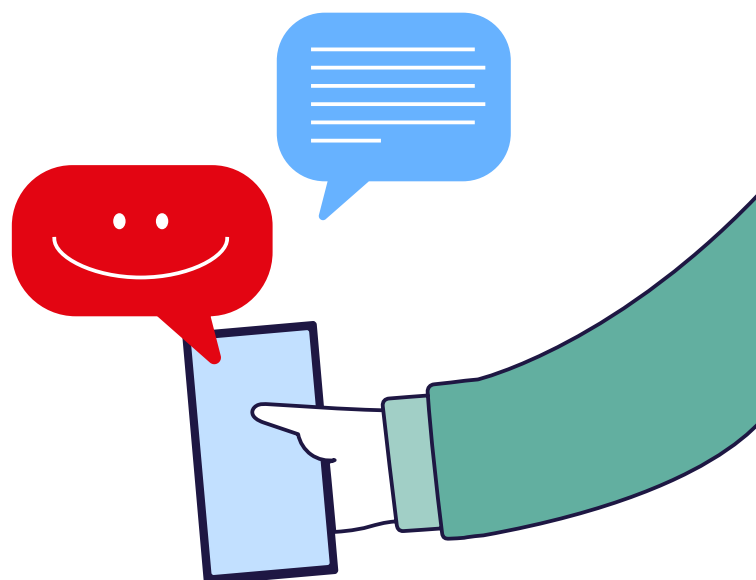
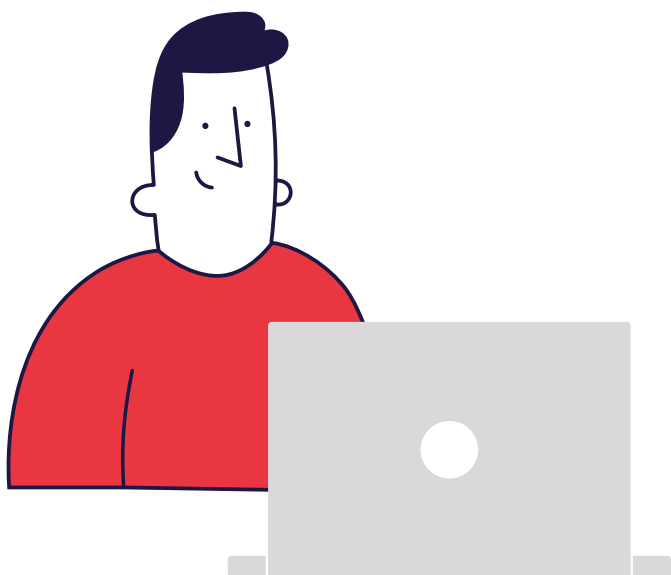
Développement de l'ANS 35

Priorités en matière de prestations 38

- Encourager la normalisation 38
- Encourager les projets innovants 38
- Faire connaître le potentiel des processus numériques en termes d'utilité dans l'administration publique 40
- Renforcer la confiance de la population et de l'économie dans les prestations électroniques des autorités 40
- Proposer des services de conseil et de coordination dans le domaine juridique 40
- Promouvoir et mettre en place une architecture globale commune à l'ensemble des administrations 41
- Mettre sur pied et soutenir des groupes de travail 41

Coordination opérationnelle dans l'application
 du plan de mise en œuvre..... 45

Utilisation des moyens de financement..... 46



Monitorage..... 47

Rapport de monitoring 48

Activités de monitoring et études..... 48

Les principaux faits, chiffres et dates..... 50

Communication 52

Mise en réseau et échange de connaissances 53

Newsletter 57

Site Internet 57

Publications 57

Relation avec les médias 58

Investir ensemble pour une utilisation commune

Chères lectrices, chers lecteurs,

En tant que conseillère fédérale, il me tient particulièrement à cœur de veiller à ce que la population puisse entrer en contact avec l'administration de manière simple et sécurisée. Lors de manifestations, je rencontre souvent des citoyennes et des citoyens qui partagent cette attente et qui me parlent de leurs souhaits, mais aussi de leurs craintes. Outre les conflits géopolitiques, les nouvelles technologies sont une source d'inquiétude pour une partie de la population.

Au vu de ce qui précède, l'organe de direction politique de l'ANS cherche à promouvoir la transformation numérique en tenant compte des besoins des citoyennes et des citoyens, ainsi que des entreprises et de l'administration. Le financement conjoint de projets et de prestations constitue un important facteur de succès, tout comme la coordination aux niveaux politique et technique.



Karin Keller-Sutter, conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral des finances
Présidente de l'organe de direction politique de l'ANS

Réunis au sein de l'organisation de collaboration qu'est l'ANS, la Confédération et les cantons investissent dans une administration numérique tournée vers l'avenir: ils définissent ainsi l'ordre de priorité de mesures s'appliquant à l'ensemble du pays, les financent et les mettent en œuvre afin que les services de base et les infrastructures numériques puissent ensuite être utilisés conjointement.

Ces investissements communs sont précieux. Afin que nous puissions continuer à offrir à la population suisse une administration numérique moderne, nous avons défini en 2025 les étapes de développement de l'organisation. En décembre 2025, le Conseil fédéral et la Conférence des gouvernements cantonaux ont adopté le modèle cible relatif à la future coopération fédérale dans le domaine de l'administration numérique, qui décrit comment la transformation numérique des administrations suisses doit s'opérer: de manière coordonnée et conjointe dans l'ensemble du pays.



Karin Keller-Sutter, conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral des finances
Présidente de l'organe de direction politique de l'ANS

Ce qui nous porte

Chères lectrices, chers lecteurs,

Pendant l'assemblée des délégués de l'Administration numérique suisse de septembre 2025, nous avons appris que le projet «DVS4U – Outil de gestion de justificatifs numériques des autorités» venait juste de remporter un concours international de cyberadministration dans la catégorie «Repenser les processus administratifs de bout en bout». Lorsque j'ai annoncé la bonne nouvelle aux délégués, un tonnerre d'applaudissements a retenti. La joie suscitée par cette nouvelle nous a rappelé pourquoi nous étions réunis ce jour-là. En effet, les succès tels que celui-ci nous encouragent à poursuivre sur le chemin que nous avons décidé d'emprunter ensemble sous la houlette de l'ANS.

Derrière chaque réussite se cachent des personnes engagées, qui sont prêtes à se mettre à la place des utilisateurs pour repenser les processus administratifs et qui ont le courage de tenter de nouvelles approches à petite échelle avant de les étendre à toute



Peppino Giarritta

Chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'ANS
Président de l'organe de direction opérationnelle de l'ANS

la Suisse. D'ailleurs, en 2025, leur engagement a pu être mesuré en chiffres: à la fin de l'année, les 26 cantons avaient introduit le permis d'élève conducteur électronique. En outre, la barre du million de comptes AGOV a été franchie. Et ce n'est pas tout: lors de la lecture de ce rapport annuel, vous découvrirez quels autres chiffres importants ont marqué l'année écoulée. Même les chiffres modestes en apparence peuvent faire la différence: l'ANS a ainsi créé deux nouveaux groupes de travail en 2025 pour que les thèmes complexes et les défis importants, notamment en matière d'acquisitions et d'infrastructures en nuage, puissent être traités conjointement.

En 2025, le processus de développement de l'ANS a permis de préciser la direction à suivre et la manière dont la future coopération fédérale dans le domaine de l'administration numérique pourra se concrétiser. Il reste encore quelques solutions à trouver en cours de route, mais une année comme 2025 nous conforte dans notre conviction: ensemble, nous réussirons à relever ces défis.

Je vous souhaite une agréable lecture.



Peppino Giarritta

Chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'ANS
Président de l'organe de direction opérationnelle de l'ANS

1

L'année 2025

en quelques

chiffres



1 modèle cible relatif
à la future coopération fédérale
dans le domaine de
l'administration numérique



26 cantons ont mis
en place le permis
électronique d'élève
conducteur





2^e année de la stratégie
Administration numérique
suisse 2024-2027

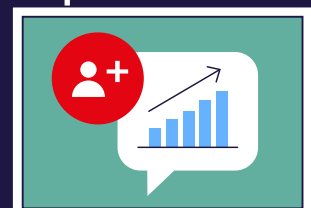


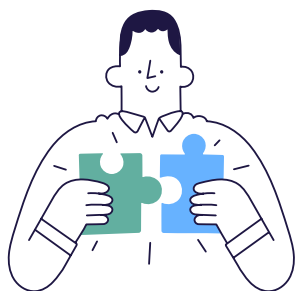
35 articles forment les
conditions générales
pour les prestations
informatiques, publiées
en mars 2025



73% de la population effectue au
moins la moitié de ses démarches
administratives en ligne

1 000 000
de comptes AGOV





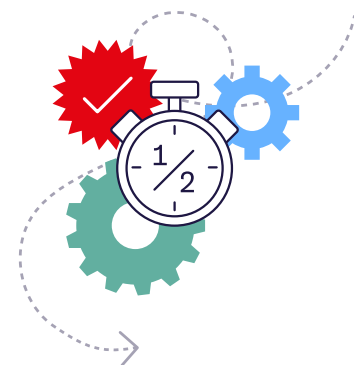
1 modèle cible relatif à la future coopération fédérale dans le domaine de l'administration numérique

En décembre 2025, la Confédération et les cantons ont pris conjointement une décision de principe en adoptant le modèle cible relatif à la future coopération fédérale dans le domaine de l'administration numérique. Ce modèle cible décrit comment l'administration numérique doit continuer à se développer selon deux axes stratégiques. Le premier axe doit permettre de renforcer le pilotage commun et la collaboration entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes, tandis que le second vise à introduire une nouvelle compétence fédérale en matière de normes essentielles contraignantes pour toutes les collectivités, impliquant notamment des règles spécifiques relatives à la participation des cantons, des villes et des communes.



26 cantons ont mis en place le permis électronique d'élève conducteur

L'ANS soutient de manière ciblée des projets pilotes permettant de tester l'infrastructure de confiance e-ID (swiyu). Le permis électronique d'élève conducteur, qui est disponible dans toute la Suisse depuis la fin de l'année 2025, constitue dans ce cadre un jalon important. Dans tous les cantons, les titulaires d'un permis papier d'élève conducteur valable peuvent commander auprès du service des automobiles un permis électronique d'élève conducteur en plus de leur document papier, qu'ils peuvent ensuite utiliser sur leur smartphone en toute simplicité. Une nouvelle étape importante vers la mise en place de services administratifs modernes et conviviaux a ainsi été franchie.



2^e année de la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027

À mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027 (stratégie ANS), des étapes ont été franchies pour toutes les priorités stratégiques, et certains projets sont déjà terminés. Dans le cadre de la stratégie ANS, la Confédération, les cantons, les villes et les communes définissent ensemble comment faire avancer la transformation numérique de l'administration dans le contexte fédéral. La stratégie précise également les champs d'action à traiter en priorité aux trois niveaux de l'État fédéral ainsi que les priorités stratégiques de 2024 à la fin de 2027.

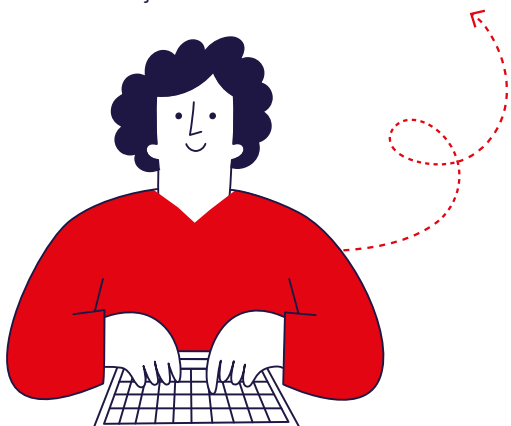


35 articles forment les conditions générales pour les prestations informatiques, publiées en mars 2025

La publication, pour la première fois par l'ANS, des conditions générales (CG) pour les prestations informatiques en mars 2025 a marqué la fin d'un vaste processus de révision et d'harmonisation au sein de l'administration et avec l'économie privée. Avec ses 35 articles, les CG créent de la transparence et garantissent la comparabilité en matière de prestations informatiques. Largement acceptées dans le domaine des marchés publics, elles servent de référence aux administrations et aux fournisseurs et permettent d'accélérer la procédure d'acquisition ainsi que d'évaluer objectivement les offres et de les comparer.

73% de la population effectue au moins la moitié de ses démarches administratives en ligne

L'utilisation des services publics numériques a augmenté de 4% au sein de la population. C'est ce qui ressort de l'étude nationale sur la cyberadministration 2025. Les principaux arguments cités en faveur du recours au guichet numérique sont la flexibilité et le gain de temps, par exemple pour obtenir une vignette électronique ou dans le cadre la déclaration d'impôt. L'étude nationale sur la cyberadministration est réalisée tous les trois ans et a été publiée pour la dernière fois à ce jour en mars 2025.



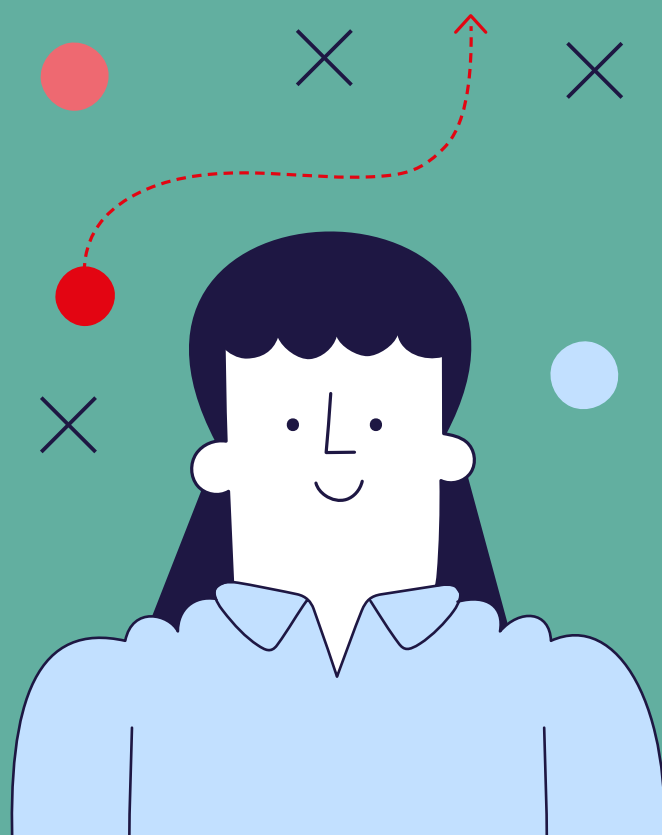
1 000 000 de comptes AGOV

À peine deux ans après son lancement, le service d'authentification des autorités suisses AGOV a dépassé la barre du million de comptes utilisateurs début décembre 2025: une belle réussite pour un service de base. En 2025, cinq cantons et quelques communes sont venus rejoindre les sept cantons qui avaient déjà introduit AGOV. Au sein de l'administration fédérale également, cette méthode de connexion sans mot de passe peut être utilisée pour accéder à certains services.



2 Bases et organisation

L'ANS assure le pilotage et la coordination stratégiques des activités menées par la Confédération, les cantons, les villes et les communes en lien avec la transformation numérique.



2.1 Convention-cadre de droit public

La [→ convention-cadre de droit public concernant l'ANS](#) régit la collaboration entre la Confédération et les cantons dans le domaine de la transformation numérique de leurs administrations. Les cantons intègrent les communes à leurs travaux. La Confédération et les cantons sont coresponsables de l'ANS, à égalité de droits et devoirs. Ils agissent par le truchement du Conseil fédéral et de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).

2.2 Convention entre la Confédération suisse et les cantons concernant le financement de projets de l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » pour les années 2024 à 2027

Se fondant sur la convention-cadre de droit public et, pour la Confédération, sur la loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA), la Confédération et les cantons règlent dans une convention le financement de projets de l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » (agenda ANS) pour les années 2024 à 2027. Les projets de l'agenda ANS à financer sont énumérés dans l'annexe. Cette dernière peut être modifiée si une nouvelle convention est conclue par toutes les parties. Sa mise à jour est prévue une fois par an. La révision de l'annexe 2026 a été achevée en juin 2025.

2.3 Stratégie Administration numérique suisse 2024-2027

Entrée en vigueur le 1er janvier 2024, la [→ stratégie Administration numérique suisse 2024-2027](#) a été définie par la Confédération, les cantons et les communes afin de mettre en place une vision commune propre à assurer la mise en œuvre et la poursuite du développement de l'administration numérique.

Cette stratégie fondée sur la coopération décrit les champs d'action à traiter en priorité aux trois niveaux de l'État fédéral ainsi que les priorités stratégiques de 2024 à la fin de 2027. Elle précise également la façon dont l'organisation de collaboration ANS apporte son soutien aux collectivités publiques dans l'exécution de leurs tâches à l'aide de mesures adaptées. La stratégie est mise en œuvre conjointement par la Confédération, les cantons, les villes et les communes au sein des organisations existantes et dans le cadre des compétences applicables.

2.4 Plan de mise en œuvre et agenda ANS

À la fin de l'année 2025, le plan de mise en œuvre de l'ANS comptait 28 projets et huit priorités en matière de prestations. Une grande partie des **projets** figurent dans l'agenda ANS et ont été ou seront réalisés grâce au financement initial commun de la Confédération et des cantons. Ces projets de l'agenda ANS portent sur des infrastructures numériques et des services de base dont le besoin est urgent et qui seront mis en place conjointement. À cet effet, la Confédération et les cantons mettent à disposition des moyens financiers supplémentaires pour les années 2024 à 2027 (financement initial). Parmi les **priorités en matière de prestations**, on compte notamment des activités du secrétariat de l'ANS dans les domaines de la normalisation, de l'architecture et des innovations.

Le contenu du plan de mise en œuvre, le degré d'avancement des projets et des mesures ainsi que les projets des groupes de travail sont décrits au [→ chapitre 3](#).

2.5 Organisation

L'ANS encourage et coordonne la transformation numérique entre les trois échelons de l'État et au sein de ceux-ci. Aussi ses différents organes comprennent-ils des représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes.

Organisation Administration numérique suisse

→ [Organisation Administration numérique suisse](#)

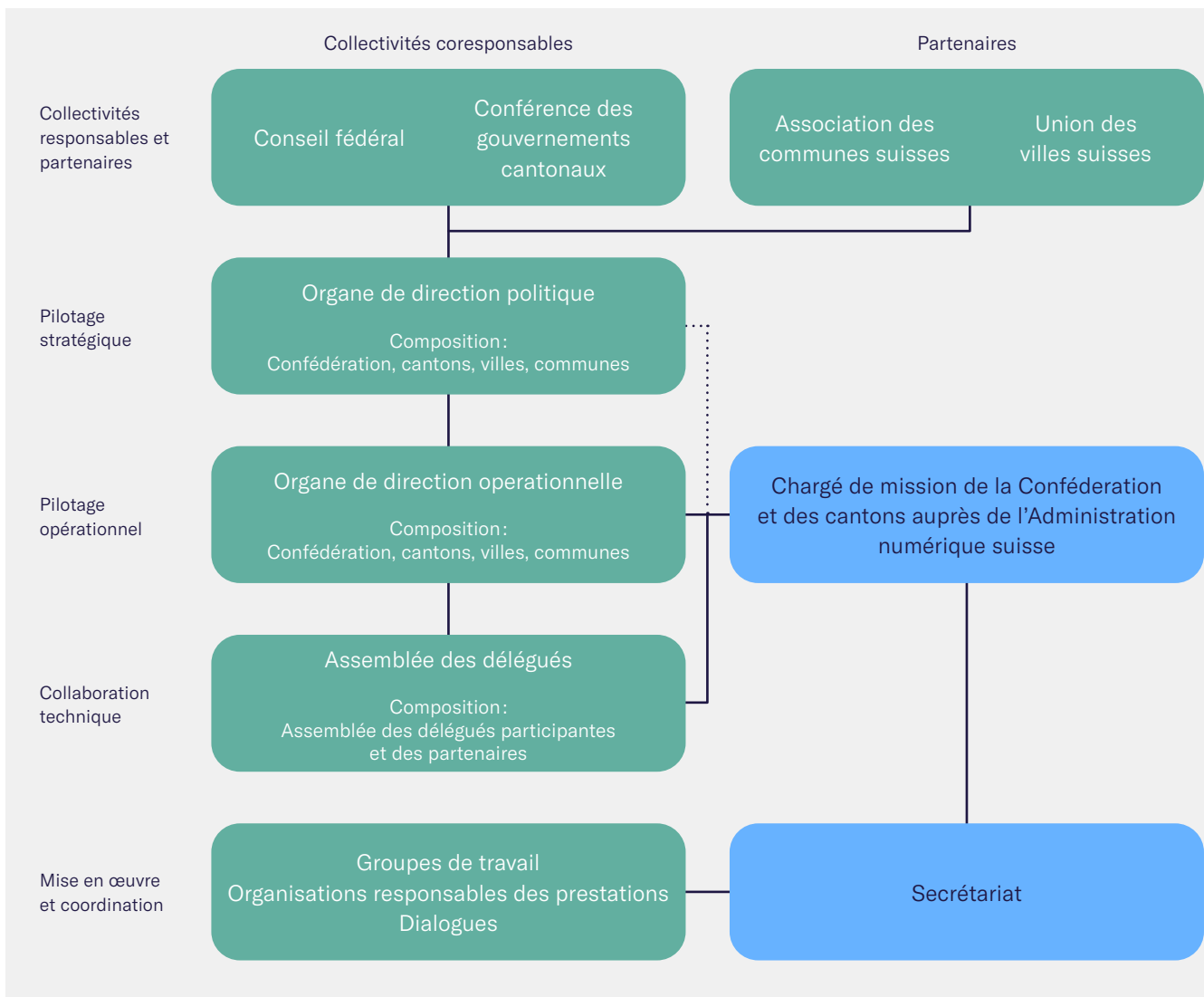


Figure 1 Organisation Administration numérique suisse

Organe de direction politique

L'organe de direction politique est chargé du pilotage stratégique de l'ANS. Il est responsable de l'élaboration de la stratégie et de la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de celle-ci. Il se compose de trois représentants de la Confédération, de six représentants des cantons et de trois représentants des communes. En 2025, il était présidé par Markus Dieth, conseiller d'État du canton d'Argovie et président de la Conférence des gouvernements cantonaux.

En 2025, l'organe de direction politique se composait des personnes suivantes :



Karin Keller-Sutter,
conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral des finances



Guy Parmelin,
président de la Confédération
Chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche



Elisabeth Baume-Schneider,
conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral de l'intérieur



Markus Dieth
Conseiller d'État du canton d'Argovie
Président de la Conférence des gouvernements cantonaux



David Eray
Ministre jurassien
(jusqu'au mois de décembre 2025)



Crystel Graf
Conseillère d'État du canton de Neuchâtel
(jusqu'au mois de septembre 2025)



Valérie Dittli
Conseillère d'État du canton de Vaud
(à partir du mois d'octobre 2025)



Marc Mächler
Conseiller d'État du canton de Saint-Gall



Reto Wyss
Conseiller d'État du canton de Lucerne



Kathrin Arioli
Chancelière d'État du canton de Zurich



Michael Künzle
Maire de Winterthour



Pierre Dessemontet
Syndic d'Yverdon-les-Bains



Boris Tschirky
Maire de la commune de Gaiserwald

Durant l'année sous revue, l'organe de direction politique s'est réuni le → 25 février, le → 3 avril et le → 27 octobre 2025. En plus de traiter les affaires courantes, il s'est penché en particulier sur le développement de l'organisation ANS.

Organe de direction opérationnelle

L'organe de direction opérationnelle planifie et coordonne la mise en œuvre de la stratégie. Il est également responsable de l'élaboration du plan de mise en œuvre à l'intention de l'organe de direction politique. Il se compose du chargé de mission et de cinq représentants de la Confédération, de sept représentants des cantons et de trois représentants des communes..

L'organe de direction opérationnelle a siégé sept fois au cours de l'année sous revue, soit le 15 janvier, le 12 mars, le 2 juin, le 2 juillet, le 19 août, le 30 septembre et le 17 novembre 2025. En outre, un séminaire a eu lieu le 16 juin 2025.

À la fin de l'année 2025, l'organe de direction opérationnelle se composait des personnes suivantes:

- **Peppino Giarritta**
Chargé de mission ANS (présidence et direction)
- **Daniel Markwalder**
Délégué du Conseil fédéral à la transformation numérique et à la gouvernance de l'informatique
- **Florian Schütz**
Délégué fédéral à la cybersécurité
- **Georges-Simon Ulrich**
Directeur de l'Office fédéral de la statistique
- **Michael Schöll**
Directeur de l'Office fédéral de la justice
- **Dirk Lindemann**
Directeur de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication et représentant de la Conférence des prestataires de services informatiques
- **Michael Kammerbauer**
Responsable du Secrétariat à l'administration numérique, canton de Berne
- **Stéphane Schwab**
Responsable du secrétariat de cyberadministration, canton de Fribourg
- **Eva-Maria Boretti**
Responsable du centre de compétences Administration numérique, canton de Thurgovie
- **Silvano Petrini**
Responsable des services informatiques, canton du Tessin
- **Cédric Roy**
Délégué à l'administration numérique, canton du Valais
- **Katinka Weissenfeld**
Responsable des services numériques, canton de Bâle-Campagne
- **Peter Zingg**
Spécialiste en transformation numérique et secrétaire adjoint du département, canton de Schwyz
- **Lucas Nicolussi**
Chief Digital Officer de la ville d'Uster et délégué de l'Union des villes suisses
- **Gérald Strub**
Membre du comité directeur et délégué de l'Association des Communes Suisses
- **Hélène Mourgue d'Algue**
Cheffe du Département Informatique et Logistique de la ville de Bienne.

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués garantit la collaboration technique des collectivités participantes à l'ANS ou des partenaires, et fait connaître leurs besoins. Les cantons et les communes obtiennent un siège par tranche entamée de 400 000 habitants. L'Union des villes suisses (UVS) et l'Association des Communes Suisses (ACS) désignent chacune un délégué. La Confédération dispose au maximum de la moitié du nombre total de sièges attribués aux délégués des cantons et des communes. À la fin de l'année 2025, l'Assemblée des délégués comptait 79 membres.

Les délégués se sont réunis à deux reprises en 2025: le 5 février à Berne et les 18 et 19 septembre à Fribourg. À mi-parcours de la période stratégique, ils ont reçu des informations sur l'état d'avancement des projets issus du plan de mise en œuvre et sur la réalisation de la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027. Ces réunions leur ont également permis d'échanger au-delà des frontières des offices et des départements et de promouvoir le transfert de savoir.

Groupes de travail

Les groupes de travail traitent des sujets spécifiques dans le cadre du mandat de prestations de l'ANS. Ils sont engagés, en fonction des besoins, par l'organe de direction opérationnelle ou par le chargé de mission de la Confédération et des cantons en vue du soutien matériel de l'organe de direction politique et de l'organe de direction opérationnelle. Les groupes de travail de l'ANS comprennent des experts actifs dans l'administration à tous les échelons du fédéralisme. En 2025, deux nouveaux groupes de travail ont été créés: l'un sur le thème des acquisitions («Acquisitions») et l'autre sur celui des infrastructures en nuage («Infrastructures cloud»). Les principaux résultats des activités de chacun des groupes de travail sont présentés au → [chapitre 3.3](#) «Priorités en matière de prestations».

Collectivités participant sur la base d'un contrat individuel

Des communes individuelles et la Principauté de Liechtenstein peuvent participer à l'ANS sur la base d'un contrat individuel. En décembre 2025, c'était le cas des collectivités suivantes:

- Commune d'Altdorf
- Ville de Berne
- Ville de Bienne
- Ville de Fribourg
- Ville de Genève
- Ville de Lausanne
- Ville de Mendrisio
- Ville de Saint-Gall
- Ville d'Uster
- Ville de Wetzikon
- Ville de Winterthur
- Principauté de Liechtenstein

Secrétariat

Le secrétariat soutient le chargé de mission de la Confédération et des cantons ainsi que les organes de l'ANS. Il participe aux groupes de travail et coordonne ou réalise les projets et les mesures du plan de mise en œuvre. Il assure la communication et le suivi de l'ANS.

Depuis 2025, le secrétariat assume davantage de tâches techniques et stratégiques dans la perspective du développement de l'ANS. En octobre 2025, ses compétences techniques ont été regroupées en cinq secteurs.

À la fin de l'année 2025, le secrétariat se composait des personnes suivantes :

- **Peppino Giarritta**
Chargé de mission ANS et responsable du secrétariat
- **Andreas Burren**
Responsable Projets, exploitation & marchés publics
- **Vanessa Eugster**
Responsable Communication & organes
- **Marcel Kessler**
Responsable secteur Architecture & normalisation
- **Nicole Flükiger**
Assistante
- **Florina German**
Spécialiste senior en communication
- **Isabelle Grünig**
Coordinatrice des marchés publics
- **Adriano Guerrieri**
Spécialiste en gestion des activités des organes
- **Greg Hernan**
Coordinateur des marchés publics
- **Natascha Ricart**
Assistante
- **Florian Steffen**
Coordinateur Architecture & normalisation
- **Sabina Steiner**
Coordinatrice Prestations administratives pour toute la Suisse
- **Galina Timofeeva**
Coordinatrice Cloud-enabled-Government
- **Irem Türkes-Kaynarca**
Cheffe de projet Monitoring

Sur le plan administratif, le secrétariat est rattaché au Secrétariat général du Département fédéral des finances. Il se trouve à la Maison des cantons à Berne.



Peppino Giarritta
Chargé de mission ANS et responsable
du secrétariat



Andreas Burren
Responsable Projets, exploitation &
marchés publics



Vanessa Eugster
Responsable Communication & organes



Marcel Kessler
Responsable Architecture & normalisation



Nicole Flükiger
Assistante



Florina German
Spécialiste senior en communication



Isabelle Grünig
Coordinatrice des marchés publics



Adriano Guerrieri
Spécialiste en gestion des activités
des organes



Greg Hernan
Coordinateur des marchés publics



Natascha Ricart
Assistante



Florian Steffen
Coordinateur Architecture & normalisation



Sabina Steiner
Coordinatrice Prestations administratives
pour toute la Suisse



Galina Timofeeva
Coordinatrice Cloud-enabled-Government



Irem Türkes-Kaynarca
Cheffe de projet Monitoring

3

Plan de mise en œuvre de l'ANS



Dans son plan de mise en œuvre, l'ANS définit des projets et des priorités en matière de prestations, qui contribuent à la réalisation des objectifs ou des champs d'action inscrits dans la stratégie. Elle fixe à cet effet des objectifs de mise en œuvre mesurables et alloue les ressources nécessaires. Le secrétariat de l'ANS assure la coordination opérationnelle du plan de mise en œuvre de l'ANS, tandis que les travaux liés aux mesures spécifiques sont du ressort des organisations responsables des prestations. Une partie des projets sont inscrits à l'agenda ANS.

3.1 État de la mise en œuvre

Sur la base des six priorités stratégiques, des projets sont mis en œuvre, qui contribuent au succès de la stratégie.

L'**agenda ANS** prévoit d'encourager la mise en place d'infrastructures et de services de base numériques dont le besoin est urgent et qui revêtent une grande importance pour l'administration publique à l'échelle nationale. Les projets de cet agenda sont financés sur la base de la convention concernant le financement de projets de l'agenda ANS pour les années 2024 à 2027, conclue par la Confédération et les cantons en août 2023 et révisée le 15 mai et le 21 juin 2024, ainsi que le 14 mai et le 12 juin 2025.

En 2025, de nouveaux projets sont venus compléter de manière ciblée le **plan de mise en œuvre de l'ANS**, par exemple un avant-projet de mise en place d'une infrastructure de collecte électronique de signatures (e-collecting). Le plan de mise en œuvre est mis à jour en permanence.

3.2 Projets

La stratégie de l'ANS fixe six priorités et différents objectifs stratégiques. Les projets et les priorités en matière de prestations contenus dans le plan de mise en œuvre de l'ANS doivent permettre de suivre ces priorités stratégiques et d'atteindre ces objectifs.

Dans le cadre d'un projet, l'organisation responsable des prestations est chargée de la mise en œuvre sous forme de projet, de sous-projet ou de mesure individuelle.

Les projets qui relèvent de l'agenda ANS sont indiqués comme tels (⚙️).

– ⚙️ Réorientation du vote électronique

À sa séance du 25 juin 2025, le Conseil fédéral a décidé de renouveler les autorisations générales des cantons de Bâle-Ville, de Saint-Gall, des Grisons et de Thurgovie qui leur permettent de mener des essais de vote électronique dans le cadre des votations fédérales. Ces autorisations sont valables pour une partie limitée de l'électorat jusqu'à la votation du 6 juin 2027 comprise.

En 2025, ces quatre cantons ont procédé avec succès à des essais de vote électronique. Les Grisons et Saint-Gall proposent le vote électronique aux résidents suisses de leurs communes pilotes. Dans le canton des Grisons, 18 communes supplémentaires ont rejoint l'expérience en 2025. Dans le canton de Thurgovie, le vote électronique est également étendu à l'électorat résidant. Des travaux préliminaires ont été menés en 2025 pour que les électeurs thurgoviens de cinq communes puissent voter par voie électronique pour la première fois en mars 2026.

L'examen du catalogue de mesures commun de la Confédération et des cantons s'est également poursuivi en 2025, dans le but de parvenir à une amélioration continue des systèmes de vote électronique.

– ⚙️ Avant-projet de mise en place d'une infrastructure de collecte électronique de signatures

La Chancellerie fédérale (ChF) prépare, en étroite collaboration avec les cantons et les communes, des essais pratiques limités pour la collecte électronique de signatures pour les initiatives populaires et les référendums. En mai 2025, elle a par ailleurs lancé un programme dans le but de coordonner les différentes activités en rapport avec la collecte électronique de signatures. À la fois la Confédération, les cantons, les communes et le secrétariat de l'ANS sont représentés dans l'organisation de ce programme. L'avant-projet destiné à l'élaboration des bases de la collecte électronique de signatures fait partie intégrante de ce programme et il est également inclus dans le plan de mise en œuvre de l'ANS.

En 2025, la ChF a organisé quatre événements pour s'entretenir avec les cantons. Un groupe de travail spécifique, dédié à la collecte électronique de signatures à la Confédération, dans les cantons et dans les communes, doit être créé sur cette base en 2026. En juillet 2025, la ChF a par ailleurs lancé



Développer ensemble des prestations administratives numériques pour toute la Suisse

En 2025, l'offre de prestations administratives numériques a encore été enrichie.

Les premiers travaux ont été lancés dans le cadre de l'avant-projet de mise en place d'une infrastructure de collecte électronique de signatures. En particulier, le processus participatif a commencé. D'importants travaux ont en outre débuté sur la notification par voie électronique sûre et conforme à la législation et la réception de documents dans le cadre de procédures administratives.

le processus participatif en concertation avec les cantons, et un premier atelier s'est tenu en ligne le 27 août 2025. En complément au processus participatif, la ChF a également organisé un hackathon de deux jours les 31 octobre et 1er novembre 2025. Enfin, le deuxième événement en ligne du processus participatif a eu lieu le 10 décembre 2025 et le dialogue écrit a été lancé, dans un format permettant de discuter de variantes de mise en œuvre potentielles par écrit sur GitHub.

Le 30 avril 2025, le Conseil fédéral a soumis au Parlement une révision partielle de la loi fédérale sur les droits politiques, qui instaurera une base légale pour la réalisation d'essais.

- **🔧 Amélioration de la convivialité des prestations électroniques des autorités sur ch.ch (agenda ANS) et exploitation du portail ch.ch**
En 2025, la ChF a vérifié et actualisé les contenus publiés sur le portail d'information ch.ch et y a ajouté des articles sur la transformation numérique. Deux éditions du Forum Communication numérique, un événement commun s'adressant aux spécialistes de la communication et de la numérisation à la Confédération ainsi que dans les cantons et les communes, ont été organisées, le 20 mai et le 30 octobre 2025. L'accent a été mis notamment sur l'intelligence artificielle (IA) dans la communication des autorités, sur l'accessibilité et sur les normes applicables aux prestations administratives. À l'occasion du Forum de mai 2025, la ChF a présenté → [l'étude «Du recours à l'IA dans la communication des autorités. Possibilités et risques – le point de vue de la population»](#), dont il ressort que si la population est foncièrement ouverte aux progrès qu'apporte l'IA, elle souhaite toutefois des conditions claires et transparentes.

L'analyse des normes relatives aux prestations administratives, aux situations de la vie courante et à différents thèmes s'est achevée en 2025. Dans une prochaine étape, les résultats serviront à définir quelles normes doivent être créées ou remaniées en priorité.

- **🔧 Refonte de la plateforme de publication «Portail des feuilles officielles»**
La Confédération, les cantons et les communes publient les annonces prescrites légalement dans des feuilles officielles. La plateforme de publication «Portail des feuilles officielles», créée par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et utilisée par la Confédération, les cantons et les communes pour la publication électronique d'annonces, fait peau neuve: premièrement, l'application s'appuiera sur les derniers progrès techniques, et deuxièmement, grâce à la standardisation des processus et des types de publication, le portail sera mieux intégré à l'environnement de la cyberadministration. Après les travaux préparatoires réalisés en 2024, y compris l'appel d'offres et l'adjudication, la phase de mise en œuvre a débuté en été 2025. En amont, le SECO a en outre conçu un prototype et procédé à des tests d'utilisation sur cette base avec des représentants des cantons et des communes et divers utilisateurs du portail actuel.

– **⚙️ Extrait du registre des poursuites à l'échelle de la Suisse**

En 2025, le concept d'architecture informatique a notamment été élaboré, en concertation avec le groupe de travail Architecture de l'ANS. Le processus législatif s'est déroulé en parallèle: en février 2025, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a mis en consultation la création des bases légales d'un extrait national du registre des poursuites auprès des cantons et des organismes concernés. Une grande majorité des participants approuvent la création de telles bases légales sur le principe, mais beaucoup continuent de s'interroger sur des points importants (→ [lien vers la consultation RK-N 24.065](#)).

Le 18 novembre 2025, la Commission des affaires juridiques du Conseil des États s'est penchée pour la première fois sur le projet «Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (Extrait du registre des poursuites, notification par voie électronique et vente aux enchères en ligne). Modification» et a décidé, à l'unanimité, d'entrer en matière sur le projet. Le Conseil national avait auparavant décidé d'inclure dans ce projet les bases légales nécessaires à la mise en place d'un extrait du registre des poursuites à l'échelle nationale, en plus des modifications ponctuelles proposées par le Conseil fédéral en vue de moderniser le droit sur la poursuite pour dettes et la faillite.

La phase de réalisation du projet reste suspendue tant que le processus politique est en cours.

– **⚙️ Financement initial d'une ou de plateforme(s) de distribution reconnue(s)**

En avril 2025, le secrétariat de l'ANS a lancé l'avant-projet relatif à la notification et la réception de documents sûres et conformes à la législation dans le cadre de procédures administratives. Il s'agissait d'obtenir un aperçu de la situation actuelle à cet égard afin d'en déduire les options d'actions et les mesures potentielles pour la mise en œuvre. Pour ce faire, une enquête auprès des administrations et une étude documentaire ont été réalisées, et des discussions ont été menées avec des prestataires et des autorités. L'enquête s'est basée sur une opération standardisée pour la notification sûre et conforme à la législation, ainsi que sur un questionnaire relatif à la situation actuelle et aux projets attendus en la matière dans les administrations. Différentes solutions de notification ont été passées en revue, depuis des services de notification directe bien établis jusqu'à des portails au niveau cantonal ou fédéral. Les conclusions ont été analysées et publiées dans un rapport de résultat en été 2025. Ce rapport répertorie les mesures essentielles à inclure dans un projet principal visant à développer des mesures pour la mise en œuvre.

– **Guichet numérique en Thurgovie: certification comme plateforme reconnue**

Le canton de Thurgovie a peaufiné son guichet numérique afin de remplir les critères permettant d'atteindre l'objectif initial de reconnaissance auprès du Département fédéral de justice et police. Il a ainsi déployé la piste d'audit, une architecture de quittance et toutes les quittances sur cette plateforme. Étant donné que le parcours effectif menant à la reconnaissance est appelé à changer en raison d'une modification des bases légales (LPCJ), le canton de Thurgovie a provisoirement renoncé à obtenir la certification. Son catalogue de critères et ses enseignements n'en sont pas moins utiles, et ils ont alimenté le rapport de l'avant-projet concernant la notification sûre de l'ANS (voir le projet «Financement initial d'une ou de plateforme(s) de distribution reconnue(s)»).

– **Création, diffusion et livraison de services communaux sur les portails cantonaux et les sites Internet des communes (CommuneConnect)**

Un projet pilote a pu être lancé en 2025 avec les associations communales de Fribourg et Soleure. À Soleure, une collaboration entre les communes et un modèle de financement ont rapidement été mis en place. À Fribourg, une collaboration communale était déjà fonctionnelle et de premiers services communaux étaient déjà intégrés dans le portail cantonal. Dans le projet pilote fribourgeois, l'accent a donc été mis sur les travaux organisationnels et conceptuels.

En 2025, l'Association des communes suisses s'est en particulier consacrée à la mise en place d'une nouvelle organisation, qui servira de canal de communication pour d'autres associations communales. Une stratégie à code source ouvert a été élaborée avec une aide externe afin de définir les futurs critères d'admission pour les prestataires externes. La solution utilisée dans le projet pilote de Soleure a en outre fait l'objet d'une évaluation sur le plan logiciel. Cette solution est disponible en code source ouvert depuis

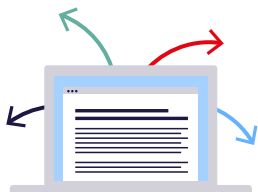


Lucas Nicolussi
Membre de l'organe
de direction opérationnelle
et Chief Digital Officer
de la ville d'Uster

1

« À mes yeux, un système unique de connexion aux services administratifs comme AGOV illustre à quel point l'ANS est efficace pour faire progresser la numérisation à tous les niveaux de la Confédération. Si les citoyens et citoyennes peuvent aujourd'hui régler leurs affaires administratives en quelques clics,

c'est grâce à d'intenses efforts déployés dans l'ombre et à une bonne coopération entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes. »



Mettre en œuvre le guichet unique (One-stop-Government)

En 2025, les collectivités publiques ont poursuivi leurs travaux pour offrir à la population et aux entreprises un accès basé sur les utilisateurs aux prestations administratives numériques. Le service d'authentification des autorités AGOV peut être utilisé dans toute la Suisse. L'offre de plateformes de services a encore été étoffée. Les travaux sur la définition d'une architecture de référence et de normes ont été intensifiés.

– Mise en œuvre d'un service d'authentification des autorités AGOV

Opérationnel depuis début 2024, le service d'authentification des autorités suisses AGOV était utilisé fin 2025 par douze cantons, un nombre croissant de villes et de communes, l'administration fédérale et plusieurs organisations nationales pour

permettre l'accomplissement de prestations administratives numériques (p. ex. remplir une déclaration d'impôt électronique) sur une plateforme sûre et facilement accessible. Au début décembre 2025, AGOV a franchi la barre du million de comptes d'utilisateurs enregistrés. Depuis novembre 2025, les membres de l'armée peuvent eux aussi s'en servir pour se connecter au Dienstmanager (gestionnaire de service, anciennement Dimilar) afin de gérer leurs services militaires en ligne. D'autres cantons et organisations suivront en 2026. Au cours de l'exercice sous revue, AGOV a enrichi les contrôles de sécurité continus d'un programme public de primes aux bogues. Dans le cadre de l'ANS, la ChF dirige l'AGOV Steering Committee, qui a été créé en novembre 2025 et veille à ce qu'AGOV réponde aux exigences actuelles et futures des autorités suisses dans son exploitation.



Katinka Weissenfeld
Membre de l'organe de direction opérationnelle et Responsable des services numériques, canton de Bâle-Campagne

1 047 925

« Les utilisateurs et utilisatrices d'AGOV (chiffre au 29 décembre 2025) symbolisent pour moi les progrès que nous avons accomplis dans l'Administration numérique suisse à la moitié de la période stratégique. Leur nombre témoigne du potentiel concret d'une collaboration fédérale, quand la Confédération, les cantons et les

communes travaillent de concert pour parvenir à une solution pratique. C'est précisément ce résultat qui me motive dans ma participation à l'organe de direction opérationnelle : créer ensemble les conditions porteuses pour que des solutions concertées au niveau fédéral puissent voir le jour et que l'environnement numérique soit durable et fonctionnel à grande échelle. »

– **Renouvellement et développement de la plateforme «iGovPortal.ch»**

iGovPortal est une plateforme intercantonale de cyberadministration qui permet la mise en relation des résidentes et résidents et des personnes morales avec les autorités compétentes. Il s'agira de développer encore la plateforme sur les plans de l'interopérabilité et de la standardisation, et d'améliorer l'expérience utilisateur. Après l'élaboration des concepts et spécifications correspondants en 2024, le projet d'acquisition s'est achevé avec succès en 2025. Les préparatifs ont en outre été réalisés pour le développement de la nouvelle version, avec notamment la conception et l'approbation du nouveau design UX/UI et l'amélioration des prescriptions sur l'architecture.

– **Simplification numérique pour les entreprises grâce aux bilans électroniques renouvelés dans le domaine des impôts directs et indirects**

Dans sa stratégie informatique, la Conférence suisse des impôts (CSI) s'est fixé pour objectif d'uniformiser la déclaration d'impôt électronique pour les personnes morales en Suisse, en faisant en sorte que les mêmes informations et les mêmes annexes soient demandées dans les solutions cantonales de déclaration d'impôt en ligne. Dorénavant, le bilan électronique fera partie intégrante de la déclaration d'impôt, car il sera transmis directement dans la solution de déclaration, par voie électronique, à partir de la comptabilité.

En 2024, la CSI a élaboré les normes XBRL et eCH requises dans le cadre d'un projet soutenu par l'ANS. En 2025, elle a recueilli auprès des cantons leurs exigences relatives à une déclaration d'impôt par voie électronique pour les personnes morales, bilan électronique compris, au titre du projet actuel. Elle a ensuite lancé un appel d'offres public pour la conclusion d'un contrat-cadre pour 19 cantons participants. Ces cantons peuvent désormais demander directement une offre auprès des quatre adjudicataires pour leur solution de déclaration d'impôt par voie électronique pour les personnes morales, bilan électronique compris, selon la procédure de mini-appel d'offres. La mise en œuvre de la transmission des données du bilan électronique pour la déclaration d'impôt des personnes morales a commencé avec l'association Swissdec. Le fonctionnement est prévu, au stade pilote, pour 2026, et à un niveau pleinement opérationnel, dès 2027.

De plus, les clarifications financières et techniques ont été réalisées en 2025 au sujet de la transmission électronique des données nécessaires pour le décompte de la TVA des entreprises à l'Administration fédérale des contributions dans le cadre du bilan électronique. Pour des raisons de ressources et de priorité, la TVA n'appliquera toutefois pas cette solution numérique dans l'immédiat.

– **Étude sur le cadre et les conditions possibles d'une déclaration d'impôt préremplie pour les personnes physiques**

Plusieurs administrations fiscales cantonales se montrent intéressées par des déclarations d'impôts préremplies, que recevraient les personnes physiques en ayant fait la demande. Pour connaître la situation initiale, la faisabilité d'un tel projet et les variantes envisageables, la CSI a mandaté en 2024 une étude sur les conditions-cadres et les prérequis. Une entreprise de conseil a analysé les bases en place, mené des entrevues structurées et réalisé des sondages. Ces derniers – menés auprès de toutes les administrations fiscales cantonales et sous la forme d'un sondage représentatif réalisé par un institut d'études de marché auprès de 1000 contribuables – ont eu lieu jusqu'en janvier 2025, puis l'étude a pu être achevée.

Il ressort des sondages représentatifs qu'environ 80% des contribuables interrogés souhaitent que leur déclaration d'impôt soit préremplie. La plus forte approbation s'exprime pour la variante dans laquelle les contribuables téléchargent eux-mêmes leurs justificatifs fiscaux dans la solution de déclaration sur une base volontaire et ces justificatifs sont lus automatiquement. L'étude recommande d'approfondir l'examen de cette variante, tout d'abord en élaborant une étude de faisabilité, qui devrait spécialement prendre en compte les aspects de la sécurité des informations et de la protection des données.

Les résultats de l'étude ont été présentés aux représentants et représentantes de la CSI, aux responsables d'administrations fiscales et au Comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF). Une présentation devant l'Assemblée plénière de la CDF suit en janvier 2026.

– **🔧 Développement de la plateforme EasyGov**

Au cours de l'exercice sous revue, deux services supplémentaires – Procédure d'annonce pour les activités lucratives de courte durée Suisse et UE/AELA et Processus pour l'autorisation du recrutement et de la location de services – ont été intégrés dans EasyGov. En parallèle, le SECO a poursuivi le développement de cette plateforme.

La loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (→ [LACRE](#)) contient des dispositions qui sont nécessaires au développement et à l'exploitation courante d'EasyGov. Il s'agit donc également d'établir des normes contraignantes. En 2025, la ChF (TNI) et le SECO, en conjonction avec le secrétariat de l'ANS, ont posé les bases d'une collaboration dans le domaine de la normalisation.

En 2025 également, le secrétariat de l'ANS a commencé, avec le concours du SECO, à constituer un groupe de travail commun de la Confédération et des cantons sur la cyberadministration pour les PME. Ce groupe doit démarrer ses activités en 2026.

– **Modules de services standardisés à l'échelle suisse pour le paiement et la signature dans les portails (nouveau : Architecture de référence et normes pour les modules de service)**

Ce projet a été réorienté en 2025 à la demande des collectivités. Il ne s'agit plus pour l'essentiel de mettre en œuvre des modules de services pour le paiement et la signature, comme cela était prévu initialement, mais d'élaborer des architectures de référence et des normes permettant que les modules de services, comme les plateformes de notification, de signature ou de paiement, soient interoperables.



Introduire l'e-ID et une infrastructure de confiance dans toute la Suisse

Un jalon fondamental sur la voie de l'administration numérique a été franchi en 2025 avec l'adoption de la loi sur l'e-ID. À l'avenir, il doit être possible d'exécuter toute opération de façon sûre et efficace avec une identité numérique reconnue par l'État. La mise en œuvre de projets pilotes visant à préparer l'introduction de l'e-ID s'est poursuivie.

– **🔧 Projet de loi sur l'e-ID et projets pilotes**

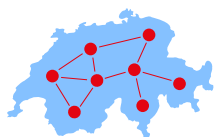
En 2025, l'ANS a soutenu le projet de loi sur l'e-ID et la réalisation de projets pilotes, notamment le projet de permis d'élève conducteur au format électronique, principalement à travers une participation personnelle. Au vu de son succès dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, ce projet pilote de permis d'élève conducteur au format électronique a été reproduit en 2025 dans les autres cantons, et depuis fin 2025, un permis d'élève conducteur au format électronique peut être délivré dans les 26 cantons. Dans le même temps, les travaux sur le permis de conduire électronique se sont poursuivis dans le cadre d'un projet distinct. Ce permis devrait être disponible au troisième trimestre 2026.

En automne 2025, un objectif intermédiaire important a été atteint : en acceptant la loi sur l'e-ID le 28 septembre 2025, le peuple suisse a confirmé qu'il souhaitait à l'avenir disposer, avec l'e-ID, d'une alternative gratuite à la carte d'identité physique et pouvoir exécuter ses opérations avec une identité numérique reconnue par l'État. La transformation numérique de l'administration et de la Suisse tout entière peut ainsi progresser conformément à la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027.

La Confédération a mis en place un environnement de test gratuit (Public Beta) pour que le grand public puisse aussi acquérir une première expérience de l'e-ID et d'autres moyens d'identification électroniques. Depuis mars 2025, les particuliers et les autorités peuvent ainsi concevoir leurs propres moyens d'identification électroniques sur l'infrastructure de confiance et profiter des avantages de l'e-ID à titre d'essai. L'ANS a fait grand usage de cet environnement par exemple avec les projets DVS4U et AGOV ainsi qu'avec le certificat de maturité servant de justificatif numérique (verifiable credential).

– **Poursuite de la démonstration de la faisabilité du TG4U (DVS4U) pour une intégration dans les systèmes cantonaux et communaux en place (nouveau: DVS4U Outil de gestion de justificatifs numériques des autorités)**

En 2025, l'ANS a soutenu des projets permettant à tous les échelons fédéraux d'exploiter pleinement l'e-ID et aux collectivités et entreprises d'émettre des justificatifs numériques dans l'application swiyu pour leurs services. Le système exécutable DVS4U de gestion des justificatifs numériques de l'administration fait partie de ces projets. Étant donné que les administrations doivent disposer d'une infrastructure dédiée avec émetteur et vérificateur (issuier and verifier) pour garantir une émission et une vérification efficaces de ces documents, l'ANS a mis au point un système adapté aux besoins des autorités suisses à partir d'un produit minimum viable, lequel est aujourd'hui prêt pour le déploiement. L'outil DVS4U permet aux cantons et aux communes d'établir, de gérer et de contrôler des documents numériques et complète l'écosystème existant de l'e-ID. Le système a été élaboré sous forme de solution à code source ouvert et mis à disposition en 2025. À cette fin, les normes essentielles ont été publiées et une interface standard a été décrite sur la plateforme d'interopérabilité I14Y. Un autre moment fort en 2025 a été la victoire du projet DVS4U du «Kompetenzzentrum Digitale Verwaltung» de Thurgovie au concours international d'eGovernment, dans la catégorie «Repenser les processus administratifs de bout en bout (E2E)».



Encourager une utilisation des données créant une plus-value

Divers projets menés et achevés en 2025 ont permis de franchir de nouvelles étapes dans le développement de l'écosystème de données suisse, d'élargir les connaissances et, en particulier, d'encourager l'échange de données autonome à travers une gestion des approbations.

– **Construction et développement de l'écosystème suisse de données et des infrastructures d'échange de données associées**

L'écosystème de données suisse est développé afin de promouvoir l'utilisation multiple des données par les acteurs de l'économie, de la science, de l'administration et de la société dans un cadre fiable.

Le → [point de contact pour l'écosystème de données suisse](#) est entré en fonction en janvier 2025. Il a pour but de faire évoluer les espaces de données suisses dans le même sens grâce à des principes communs.

→ [L'architecture de référence des espaces de données 2025](#) a été publiée le 18 décembre. Elle définit un modèle uniforme pour accompagner la conception et le développement permanent des espaces de données en Suisse. Elle explique comment structurer un espace de données de manière cohérente et comment identifier les éléments nécessaires pour que les organisations puissent échanger et utiliser des données de façon sûre, maîtrisée et interopérable. Elle constitue ainsi le socle de travaux complémentaires dans ce domaine et met en lumière les spécificités suisses, qui, outre les exigences d'interopérabilité et de confiance, comprennent également la connectivité avec les écosystèmes de données de l'Union européenne.

En 2025, de nouveaux prototypes ont par ailleurs été mis en œuvre ou lancés dans le contexte de l'écosystème de données: l'hôpital cantonal de Baden a ainsi conçu un prototype qui extrait les données sur les maladies oncologiques à partir de différents systèmes et qui les structure et les anonymise automatiquement pour qu'elles puissent être notifiées au registre des tumeurs d'Argovie. Le prototype «Ärzte-monitoring» («monitoring des médecins») consiste en la mise en place d'un espace de données interopérable qui rassemble des données sur le corps médical provenant de divers relevés et de différents producteurs de données afin d'obtenir une vue d'ensemble des médecins en Suisse. Le prototype «Wetter & Klima» («météo et climat») examine les étapes nécessaires à l'élaboration d'un espace de données interopérable permettant de mieux exploiter le potentiel des données météorologiques et climatiques pour des cas d'application intersectoriels.

– **MVP Consent Management pour agridata.ch**
Grâce à la mise en service de la plateforme d'échange de données agridata.ch en novembre 2025, les agriculteurs et agricultrices peuvent autoriser d'un simple clic que les données saisies une seule fois soient transmises à d'autres acteurs du secteur de l'agriculture et de l'alimentation en Suisse. En enregistrant leur consentement ou leur refus, les agriculteurs et agricultrices déterminent eux-mêmes les consultations de leurs données qui sont

permises ou interdites. Les discussions autour de la gestion du consentement ainsi que le partage de connaissances et d'expériences, sous la forme de bonnes pratiques, sont favorisés au sein des communautés de données de l'administration.

– **🌀 Coordination de la gestion des données dans les cantons**

À nouveau, la → [plateforme d'échange technique conçue pour tous les comités spécialisés ou groupes d'experts](#) a été abondamment utilisée en 2025. Le troisième Swiss CommUNITY Day on Data a eu lieu le jeudi 4 décembre 2025 à Fribourg. Ce colloque a réuni les membres de comités existants traitant de la gestion de données au sein de l'administration publique et suscité un échange de bonnes pratiques sur les différents aspects des plateformes de données, tels que l'infrastructure, la sécurité, l'interopérabilité et l'IA.

– **🌀 Optimisation de l'offre de libre accès aux données publiques (OGD) et accélération de l'utilisation multiple des données**

En 2025, l'Office fédéral de la statistique a organisé trois formations continues en gestion des données publiques sur mandat de l'ANS, dont deux en français à Lausanne, en mai et novembre, et une en allemand à Berne, en août. Toutes les places disponibles dans ces cours, gratuits pour le personnel de l'administration, ont été réservées.

L'évaluation en vue de la refonte de la plateforme OGD est terminée et un partenaire a été trouvé pour mener à bien ce chantier. Dans le cadre de ce projet de refonte, désormais opérationnel, les travaux destinés à l'élargissement du concept ont été menés à bien: en conclusion, la plateforme OGD doit être fusionnée avec la plateforme d'interopérabilité I14Y pour donner naissance à une nouvelle plateforme, appelée metadata.swiss, qui réunira à l'avenir les données et les fonctions des deux plateformes.

– **🌀 NikA (Nouveau système agricole intercantonal): solution informatique pour la législation agricole de la Confédération et des cantons (interfaces standardisées)**

En 2025, l'application NikA a été déployée et mise en service avec succès dans le canton de Schwyz. Les interfaces standardisées et les normes eCH nécessaires sont entièrement définies et documentées dans une large mesure. L'étude en vue de la refonte des systèmes informatiques existants dans

d'autres cantons est terminée et la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture l'a approuvée. Plus de 16 000 exploitations agricoles, réparties dans 12 cantons, ont entamé en 2025 leur passage au nouveau système agricole intercantonal (NikA). Parmi les nouveautés, elles bénéficient par exemple d'une interface d'utilisation plus conviviale et de performances plus élevées.

– **🌀 Mise en œuvre et pilotage du service national des adresses (SNA)**

L'examen du projet de loi sur le SNA par les Chambres fédérales a continué en 2025. Au terme de vifs débats, le Conseil national s'est rallié le 13 mars 2025 au Conseil des États, qui a approuvé ce projet. Lors du vote de juin 2025, le Conseil des États a toutefois appelé à de nouvelles modifications, qui ont été formulées dans des propositions en automne 2025. Considérant que ces changements auraient créé d'importantes limitations pour le SNA, le Conseil des États les a rejetés le 8 décembre 2025. Au printemps 2026, le parlement a adopté la loi sur le SNA. Les travaux techniques de mise en œuvre du SNA par l'Office fédéral de la statistique sont restés en suspens en 2025 en raison de la poursuite de l'examen du projet. Les associations communales (UVS, ACS et ASSH), se sont activement engagées en faveur de l'adoption du SNA.

– **🌀 Exigences posées au catalogue de données national (I14Y) par les cantons et les communes**

En 2025, toutes les fonctions jugées prioritaires par les collectivités impliquées ont été mises en œuvre, permettant → [l'extension de la plateforme d'interopérabilité I14Y](#). Les travaux entamés pour élaborer un concept de financement commun de l'exploitation touchaient à leur terme fin 2025.

– **Portail web pour l'utilisation multiple des données statistiques de l'aide sociale en vue de la prise de décisions basées sur les données**

À partir des travaux de base menés l'année précédente sur le portail web pour l'utilisation multiple des données statistiques, des lignes directrices ont été rédigées et testées en 2025. En complément, trois cantons ont défini des concepts d'autorisation d'après un modèle générique, que d'autres cantons ont ensuite repris ou adaptés. Les essais de gestion de l'accès avec la participation d'acteurs externes se sont également bien déroulés.

– **Introduction de la typologie des adresses pour les services IDE**

À travers une analyse du mandat de projet, l'Office fédéral de la statistique a pu démontrer que la nécessité d'une typologie des adresses pour les services IDE est déjà couverte par plusieurs autres solutions. Il a donc été mis fin à ce projet en 2025.



Favoriser la mise en place de services publics fonctionnant dans le nuage informatique

En 2025, le secrétariat de l'ANS a mis en place des fondements importants pour plusieurs orientations thématiques dans le cadre de cette priorité stratégique.

Pour l'orientation «Guide sur le cloud», il a réuni des représentants et représentantes des cantons dans des ateliers, à l'occasion desquels il a été constaté que la mise en œuvre devait être scindée en deux phases, à savoir l'initialisation du projet et la rédaction du guide à proprement parler. La phase d'initialisation doit commencer au premier trimestre 2026.

Une attention spécifique a également été accordée à l'orientation «Collaboration et Swiss Government

Cloud (SGC)». En 2025, le groupe spécialisé «Cloud» de l'association eCH, créé en 2024, s'est pleinement engagé dans ses travaux. Il a pour objectif d'élaborer des normes et des outils pratiques pour l'utilisation des technologies du cloud dans la cyberadministration. Le secrétariat de l'ANS, dont deux membres siègent dans ce groupe, assure la coordination technique et l'échange d'informations entre l'ANS et eCH dans le champ thématique du cloud.

Un résultat fondamental du groupe spécialisé «Cloud» d'eCH est la publication du guide «Cloud Applications» à l'intention des services de l'administration publique, qui doit leur servir d'orientation structurante pour aborder efficacement les projets relatifs au nuage informatique et apporter une réponse systématique aux questions pertinentes. Ce guide procurera en outre un canevas important pour préparer le guide pour l'utilisation des services en nuage en 2026/2027.



Florian Schütz

Membre de l'organe de direction opérationnelle et Délégué fédéral à la cybersécurité

65 000

« Les quelque 65 000 signalements envoyés au moyen du formulaire public de l'Office fédéral de la cybersécurité attestent que la sécurité en ligne concerne tout le monde et constitue une mission d'intérêt général. Il est donc important que la Confédération, les cantons, les villes

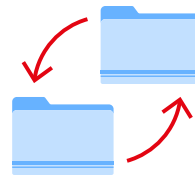
et les communes s'attellent ensemble, par l'intermédiaire de l'ANS et de ses projets, à améliorer la cybersécurité en Suisse. »

De surcroît, un nouveau groupe de travail de l'ANS consacré aux infrastructures du nuage informatique a été constitué en conjonction avec l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) (→ [chapitre 3.3](#)). Il servira en particulier de plateforme de consultation et de dialogue traitant d'idées, de concepts ou de projets liés aux infrastructures en nuage des administrations publiques, notamment dans le cadre du Swiss Government Cloud. Dans cette optique, l'OFIT, en coordination avec le secrétariat de l'ANS, a organisé le 16 décembre 2025 un webinaire destiné aux spécialistes dans les cantons, les villes et les communes afin de présenter une vue d'ensemble à jour sur le projet SGC.

En 2025, la mise en œuvre du projet «Plateforme d'échange de code ouvert pour l'administration publique suisse» a été préparée en termes de contenu et d'organisation. Le projet pilote qui doit aboutir à un prototype se concentre sur une série de fonctions bien délimitée. L'objectif est de permettre une utilisation efficace, compréhensible et commune du code pour les évaluations statistiques et le traitement des données par les services statistiques des cantons et des villes.

Le prototype reproduit les fonctions essentielles d'une plateforme d'échange pour des langages de programmation comme R et Python. Il s'articule autour de métadonnées qui sont enregistrées sur la plateforme selon des critères uniformes, ce qui garantit à la fois la transparence et une meilleure traçabilité des codes et des modules utilisés. La possibilité d'ouvrir la plateforme à d'autres langages de programmation sera examinée dans une phase ultérieure.

Les codes et modules proprement dits restent hébergés sur des plateformes existantes, comme GitHub ou GitLab. Grâce à leur enregistrement uniforme sur la plateforme d'échange de code ouvert, les métadonnées sont plus faciles à retrouver, à comparer et à réutiliser.



Renforcer la collaboration et agir en tant que système global fonctionnant en réseau

L'ANS rend possible et encourage la mise en réseau

interdisciplinaire des spécialistes. Afin de garantir des échanges réguliers de connaissances, son secrétariat participe activement à divers groupes de travail ou de projet et organise des manifestations (→ [chapitres 3.3](#) et → [5.1](#)). En 2025, la planification stratégique des besoins à l'échelle de la Suisse pour l'acquisition commune de prestations numériques a été transférée dans les tâches du groupe de travail Acquisitions, qui vient d'être créé (→ [chapitre 3.3](#)). Un échange s'est également tenu cette année au niveau stratégique et opérationnel avec des organisations partenaires, comme l'association eCH, eOperations Suisse SA et le groupe de travail intercantonal Administration numérique de la Conférence suisse des chanceliers d'État.

La décision concernant l'éventuelle transformation de l'organisation de l'ANS en plateforme politique édictant des normes contraignantes a continué à être préparée durant l'année sous revue.



Développement de l'ANS

La Confédération et les cantons ont prévu une mise en place par étapes de l'organisation de collaboration Administration numérique suisse afin de permettre un développement de la coopération répondant aux besoins.



Évaluation de l'organisation de collaboration ANS

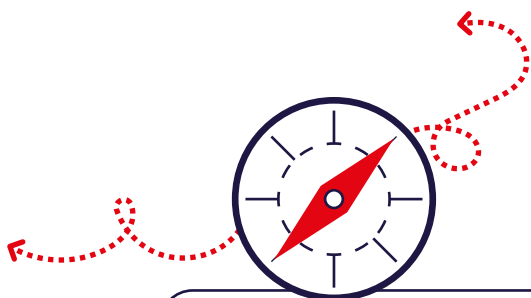
25 février 2025

Lors d'une réunion consacrée au développement de l'ANS, l'organe de direction politique a pris connaissance des résultats de l'évaluation réalisée en 2024 (→ [rapport d'évaluation](#)).

Les éléments suivants ressortent du rapport d'évaluation

- Selon les parties prenantes interrogées des trois échelons étatiques, l'ANS apporte aujourd'hui déjà une importante valeur ajoutée;
- La Confédération, les cantons et les communes n'exploitent pas encore tout le potentiel de l'ANS en particulier et de la coopération fédérale en général.

Les attentes des collectivités publiques vis-à-vis de la coopération fédérale, notamment en ce qui concerne l'encouragement de l'interopérabilité et la mise en place d'infrastructures et de services de base utilisés conjointement, vont par conséquent au-delà des structures et des instruments actuels.



Élaboration d'un modèle cible de coopération fédérale dans le domaine de l'administration numérique

Avec le concours de tous les échelons de l'État et sur la base d'analyses approfondies et de sa propre évaluation, l'ANS a défini un modèle cible relatif à la future coopération fédérale dans le domaine de l'administration numérique (ci-après « modèle cible »). Le modèle cible décrit le futur visage de la coopération fédérale entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes. La transformation numérique des administrations suisses doit s'inscrire dans la structure fédéraliste et être développée de manière systématique selon deux axes stratégiques.

Axe stratégique 1

renforcer le pilotage conjoint et la coopération entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes.



Axe stratégique 2

développer une nouvelle compétence fédérale prévoyant des règles spécifiques sur la participation des cantons, des villes et des communes, en rendant les normes importantes contraignantes pour toutes les collectivités publiques.



Avril 2025 à septembre 2025

Dans le cadre d'une consultation, les collectivités responsables (la Confédération et les cantons) ainsi que les partenaires de l'ANS (l'Association des communes suisses et l'Union des villes suisses) ont pu se prononcer sur le modèle cible.

Le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux soutiennent le modèle cible élaboré. Ils soulignent également la nécessité d'intensifier la coopération fédérale dans le domaine de l'administration numérique. L'Association des communes suisses et l'Union des villes suisses saluent également le projet.

27 octobre 2025

L'organe de direction politique a pris acte des réponses à la consultation (→ [Rapport de consultation](#)). Il a validé le projet de modèle cible révisé après la consultation et l'a transmis aux collectivités responsables en vue d'une décision en parallèle. Idem pour le mandat politique visant à concrétiser le modèle cible ANS, qui décrit les tâches, les compétences et les conditions requises pour le développement du modèle cible.



Adoption du modèle cible relatif à la future coopération fédérale dans le domaine de l'administration numérique

Décembre 2025

le Conseil fédéral et la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) ont adopté, les 12 et 19 décembre 2025, le modèle cible relatif à la future coopération fédérale dans le domaine de l'administration numérique et ont octroyé un mandat visant à préciser le modèle cible. En outre, le Conseil fédéral a demandé au Département fédéral de justice et police d'élaborer un projet de révision partielle de la Constitution fédérale, qui sera soumis à la consultation. **Ce faisant, le Conseil fédéral et la CdC ont pris une décision de principe concernant la voie qu'empruntera**

l'ANS pour devenir une plateforme politique ayant le pouvoir de fixer des normes.

→ [Modèle cible du 28 novembre 2025](#)

La prochaine étape consiste à élaborer un plan global applicable à la mise en œuvre des deux axes stratégiques. À l'instar du modèle cible, le plan global sera soumis à la consultation de la Confédération, des cantons, de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses, avant d'être adopté par le Conseil fédéral et la CdC en 2027.

26



Silvano Petrini

Membre de l'organe de direction opérationnelle et Responsable du Centro sistemi informativi du canton du Tessin

« L'ANS est une ressource précieuse pour notre pays. En tant qu'organisation faîtière, elle promeut efficacement la numérisation, une opportunité que nous devons tous mettre à profit. J'apprécie en particulier la valeur ajoutée qu'elle offre aux 26 cantons en permettant une coordination intelligente des efforts dans les domaines gérés conjointement et une optimisation des res-

sources. Elle encourage le développement d'une vision commune qui formera une base solide pour l'avenir. Surtout, je trouve exemplaire que sa stratégie implique activement tous les échelons institutionnels, démontrant que c'est uniquement ensemble que nous pourrions construire une Suisse numérique qui soit vraiment au service de la population. »

3.3 Priorités en matière de prestations

Les priorités en matière de prestations contribuent à la réalisation des objectifs et des champs d'action inscrits dans la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027. Les prestations visent à créer une valeur ajoutée pour la population, l'économie et les administrations publiques, et à encourager la collaboration entre tous les échelons de l'État.

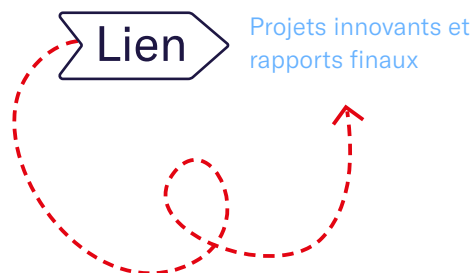
Les activités suivantes ont été menées en 2025 dans le cadre des priorités en matière de prestations.

Encourager la normalisation

Dans le cadre du plan de mise en œuvre, l'ANS encourage une normalisation au sein des priorités stratégiques définies dans sa stratégie. Les activités englobent l'utilisation d'outils standardisés comme les conditions générales et les contrats-types, le recours à des services de base comme AGOV et les moyens de preuve électroniques. Au-delà de cela, il s'agit principalement d'une coopération étroite avec l'association eCH, qui encourage, développe et adopte des normes dans le domaine de la cyberadministration.

En 2025, eCH a créé le groupe spécialisé Cloud, dont le groupe central inclut des collaborateurs du secrétariat de l'ANS. L'objectif principal est de définir des normes en matière de cloud et d'élaborer un guide qui sera complété par le nouveau groupe de travail Infrastructures Cloud (→ chapitre 3.2).

En 2025, neuf autres projets de normalisation ont pu aller de l'avant dans le cadre de la coopération avec eCH, notamment dans le domaine de la formation. Les partenaires ont par exemple pu identifier, à l'issue d'un processus d'analyse du potentiel de numérisation, qu'il serait possible de normaliser davantage les certificats et les diplômes dans le domaine de la formation professionnelle. Les auteurs de l'analyse ont aussi discuté avec les responsables du projet d'innovation «certificat de maturité numérique», qui a bénéficié du soutien de l'ANS en 2025.



Encourager les projets innovants

En 2025, l'ANS a soutenu la mise en œuvre de projets qui utilisent des technologies nouvelles ou stimulent les coopérations régionales, notamment. Début 2025, un jury composé de Lea Fischbacher (canton AG), Reto Fahrni (alors canton SO), Stéphane Schwab (canton FR), Michael Kammerbauer (canton BE), Andreas Lautenschlager (Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication), Noémie Zink (Office fédéral de l'agriculture), Lucas Nicolussi (ville d'Uster) et Gérald Strub (délégué de l'association des communes suisses), et coordonné par Isabelle Grünig (secrétariat ANS), a accepté quatre projets parmi les innovations 2025.

Le certificat de maturité sous forme de justificatif numérique

Ce projet a permis de récolter de premières expériences avec les justificatifs numériques dans le cadre du système éducatif suisse: l'organisation Educa a réalisé une preuve de faisabilité en ce qui concerne la délivrance d'un certificat de maturité sous forme électronique et la vérification automatisée de ce document, sur la base de l'infrastructure bêta publique de l'infrastructure de confiance e-ID. Le système permet de délivrer le certificat de maturité directement dans l'application Wallet des étudiants, facilitant les démarches d'inscription à l'université. Les établissements universitaires peuvent vérifier les certificats numériques et établir les cartes d'étudiant dans la foulée. Un démonstrateur fonctionnel est prêt depuis décembre 2025. Il est prévu d'en donner présentation, notamment lors d'une réunion participative e-ID qui se tiendra au printemps 2026.

Assurer et renforcer la sécurité des données dans les espaces de travail collaboratifs des administrations

Malgré la sensibilisation des utilisateurs, il arrive que des données personnelles, sensibles ou confidentielles soient saisies dans les outils de collaboration. Pour remédier à ce problème, le canton de Vaud a développé un outil capable d'identifier automatiquement, grâce à une IA non publique, les données de connexion, les mots de passe, les clés, les certificats, etc., dans les environnements de type Wiki ou les outils de gestion de projet. Cet outil est utilisable par quiconque, sans connaissances informatiques poussées. Il permet d'analyser régulièrement le contenu des pages Wiki d'une organisation et d'améliorer le niveau de sécurité en général. Toutes les informations sur le projet et l'outil sont accessibles sur le Github du canton de Vaud ([→ Github](#)).

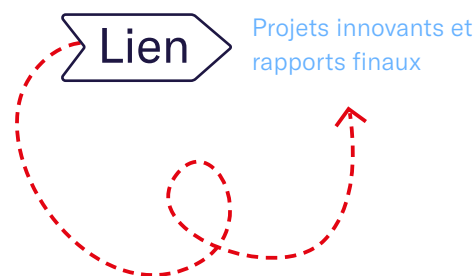
GPT communal

Les communes consacrent beaucoup de temps à rédiger des textes, analyser des documents et répondre aux questions et demandes des habitants. Le projet visait à créer une solution d'IA locale, sûre et modulable qui assiste les communes dans leur travail administratif quotidien sans que les données confidentielles ne quittent leurs systèmes. Le «GPT communal» combine un grand modèle de langage (LLM) à code source ouvert avec une base de données locale gérée par les communes elles-mêmes. Le projet a nécessité la mise en œuvre technique de l'architecture de base, la compilation d'une bibliothèque de prompts, la rédaction d'un manuel d'utilisation et l'implémentation d'installations pilotes auprès des communes d'Orpund, Lenk, Münchenbuchsee, Zäziwil, Zollikofen et de la ville de Bienne. Ces communes confirment une véritable valeur ajoutée dans le travail administratif, avec un gain de temps pouvant atteindre 40% pour les tâches de routine, ainsi que des textes plus qualitatifs et une meilleure cohérence. Les communes s'échangent les nouveaux prompts qu'elles développent. Toute l'architecture du système a été documentée et validée selon les normes de protection des données en vigueur (LPD /RGPD).

Gestion de communauté durable pour les solutions à code source ouvert

Une étude a analysé les facteurs de succès d'un système de gestion de communauté qui maintient et développe des solutions à code source ouvert dans l'administration publique. Quatre cas d'utilisation ont permis d'identifier des potentiels et des recommandations pour la coopération entre les communes, les villes, les cantons et les milieux économiques souhaitant utiliser conjointement des logiciels à code source ouvert. Les auteurs recommandent aux administrations de concevoir la création d'une communauté comme une tâche organisationnelle et de ne pas la réduire à des aspects techniques. Les facteurs de réussite des projets durables prévoyant un code source ouvert sont des rôles clairs, une gouvernance stable, une coordination professionnelle, un financement communautaire et des structures de connaissances transparentes.

L'encouragement de solutions novatrices est en train d'être repensé dans le cadre du développement de l'ANS. Le réexamen du modèle actuel, démarré en 2025, devrait s'achever en 2026, ce qui permettra de connaître la forme que prendra la promotion de l'innovation par la suite.



Faire connaître le potentiel des processus numériques en termes d'utilité dans l'administration publique

Dans le cadre de cette priorité en matière de prestations, l'ANS s'est surtout concentrée en 2025 sur sa collaboration avec l'association «Ma commune». Celle-ci s'engage à transmettre aux communes les compétences nécessaires pour qu'elles puissent pleinement tirer profit des avantages de la transformation numérique. Les mesures mises en œuvre constituent une véritable offensive en matière de formation:

- Le → [conseiller numérique pour les communes](#), un point de contact en ligne pour les communes se posant des questions en lien avec la numérisation, a continué en 2025 à s'imposer comme un espace central pour les questions liées à la numérisation, à l'organisation, au droit et à la technologie.
- En 2025, le cours de base «Pionnier digital», proposé au niveau national et cantonal, a été réalisé sur 30 journées de formation au total, prodiguées en allemand et en français. Des cours thématiques ciblés ont complété les cours de base. La matière s'est concentrée sur des questions pratiques issues du quotidien des communes, notamment l'utilisation des outils d'IA, la manière de fonctionner avec des ressources qui s'amenuisent et la communication efficace.
- En 2025, la table ronde numérique s'est implantée comme un espace constant d'échange et de connaissances pour les représentants des communes de toute la Suisse. En août, cette table ronde s'est déroulée en italien avec l'association des communes tessinoises.
- Le 20 août 2025, la manifestation «ZusammenKUNFT der Gemeinden» a réuni à Spiez près de 100 représentants des milieux politiques et économiques, des administrations et des organisations spécialisées autour de discussions sur les opportunités, les défis et les pistes concrètes de solutions.
- L'édition 2025 de → [l'enquête auprès des communes](#), dont les résultats servent de référence pour les processus stratégiques de décision, a été axée sur la cybersécurité.
- Ma Commune propose désormais en français tous les formats qui ont été développés dans l'espace alémanique. Certaines offres existent en italien depuis 2025.

Renforcer la confiance de la population et de l'économie dans les prestations électroniques des autorités

En 2025, l'accent a été mis en particulier sur la promotion d'une interaction facilitée avec l'administration pour toutes les parties prenantes. Le partenariat avec l'Alliance Inclusion numérique suisse a permis notamment, lors d'un événement spécialisé organisé le 21 novembre 2025 à Zurich, de mettre en lumière des sujets comme la neurodiversité, les maladies chroniques et les handicaps invisibles, ainsi que les défis qui en découlent dans l'espace numérique, et d'en discuter avec de nombreux participants.

Pendant l'année sous revue, le secrétariat de l'ANS a rédigé trois articles pour le magazine «Commune suisse» sur les thèmes des nouvelles conditions générales pour les services informatiques, de l'utilisation de l'IA dans les communes et de la promotion des compétences numériques. La rubrique «Guide pratique du numérique» donne des réponses aux questions des communes sur la transformation numérique.

Par ailleurs, l'ANS a également poursuivi en 2025 ses activités médiatiques ponctuelles en lien avec ses priorités stratégiques.

Proposer des services de conseil et de coordination dans le domaine juridique

En 2025, les activités concernant les aspects juridiques de la cyberadministration se sont à nouveau déroulées en étroite collaboration avec l'association eJustice.ch, la plateforme de promotion de l'informatique dans l'administration de la justice par les autorités, les associations et les experts. En 2025, eJustice.ch a traité quatre demandes sur mandat du secrétariat de l'ANS, notamment en retravaillant un aide-mémoire de l'association des communes du canton d'Uri sur la protection des données, destiné à servir de fil directeur aussi aux autres communes. Le groupe spécialisé de juristes en matière de cyberadministration s'est rencontré pour la 18e et 19e fois en 2025. La réunion du 22 mai 2025 a été consacrée aux premières expériences faites avec AGOV. Des représentants des cantons de Lucerne et du Tessin ont en outre donné des précisions sur leurs projets législatifs en lien avec l'administration numérique. La réunion du 12 novembre 2025 a porté sur la mise en œuvre de la loi sur la sécurité de l'information et sur la nouvelle loi fédérale sur les plateformes de com-

munication électronique dans le domaine judiciaire. Les documents relatifs aux réunions figurent sur le « Blog juridique » du secrétariat de l'ANS, qui a publié en 2025 quatre autres billets consacrés notamment à l'introduction d'AGOV dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, à une rétrospective de la Journée d'informatique juridique organisée en août 2025, à une clarification terminologique concernant la plateforme de communication juridique justitia.swiss et à la loi sur la sécurité de l'information.

Promouvoir et mettre en place une architecture globale commune à l'ensemble des administrations

Le groupe de travail Architecture accomplit la majorité des activités pour cette priorité en matière de prestations. Mais comme le Symposium sur l'architecture et le Sounding Board Architecture contribuent aussi à façonner ce domaine, les divers acteurs ont, en 2025, clarifié qui se chargera de quelles tâches dans le domaine de l'architecture, notamment dans le cadre de discussions avec l'organisation responsable de la prestation (ChF TNI), garantissant ainsi une activité coordonnée entre les acteurs afin d'éviter les doublons.

Mettre sur pied et soutenir des groupes de travail

Les groupes de travail traitent de sujets spécifiques dans le cadre du mandat de prestations de l'ANS. Ils sont engagés, en fonction des besoins, par l'organe de direction opérationnelle ou par le chargé de mission de la Confédération et des cantons en vue d'apporter leur soutien à l'organe de direction politique et à l'organe de direction opérationnelle. Les groupes de travail peuvent comprendre des experts issus de l'administration, du monde économique, du monde scientifique et de la société civile.

En 2025, le règlement des groupes de travail a été revu par le secrétariat de l'ANS afin de mieux correspondre aux besoins actuels.

L'échange entre les coordinateurs des groupes de travail au sein du secrétariat de l'ANS a été introduit dans le cadre de six réunions afin de mettre davantage à profit les synergies entre ces divers groupes. Des personnes du secrétariat, les responsables des groupes de travail et les coordi-

neurs se sont rencontrés en novembre 2025. À cette occasion, ils ont échangé leurs expériences, se sont renseignés sur le contenu et l'état d'avancement des travaux et sur les thèmes transversaux concernant plusieurs groupes de travail et ont optimisé la coordination dans les domaines où cela était nécessaire. En outre, ils ont développé ensemble une ligne directrice pour la coopération, définissant ainsi de premières mesures qui seront mises en œuvre en 2026.

Rétrospective sur les activités des groupes de travail

Groupe de travail Sécurité de l'information et des réseaux

Responsable: Adrian Gutknecht, Senior Security Engineer Network, office de l'informatique et de l'organisation (Amt für Organisation und Informatik, AIO), canton de Soleure

En 2025, le groupe de travail Sécurité de l'information et des réseaux s'est réuni quatre fois. Ses réunions ont porté sur la situation en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité au sein des cantons. Les participants ont présenté des incidents de sécurité et ont discuté des solutions trouvées et des expériences et enseignements tirés de ces incidents. L'informatique quantique a continué de gagner en importance. Le groupe de travail a entamé les travaux en vue de la révision de la norme relative à la Network Security Policy, prêtant une attention particulière à des sujets comme les connectivités pour le cloud. Le groupe de travail a participé activement à la conception du programme de la conférence sur la sécurité de l'information avec la Confédération et les cantons organisée par le Secrétariat d'État à la politique de sécurité et a pu lui présenter ses activités.

Groupe de travail Télécommunication

Responsable: Rudolf Ehrbar, architecte domaine à l'office de l'informatique (Amt für Informatik) du canton de Zurich

En 2025, les membres du groupe de travail se sont réunis cinq fois pour discuter des réseaux, en particulier du projet de Réseau de données sécurisé plus (SDVN+) et de KOMBV-KTV. SVDN+ est le sigle d'un réseau de données dans le domaine de la protection de la popula-

tion. KOMBV-KTV est un réseau destiné à l'exécution décentralisée de tâches fédérales par les cantons. Les projets de développement des deux réseaux ont été discutés. Ils font l'objet d'un accompagnement et d'une coordination entre la Confédération et les cantons.

Le groupe de travail a aussi organisé et réalisé la 29^e Landsgemeinde KOMBV-KTV, le 28 janvier 2025 à Zurich. Il a en outre préparé la 30^e édition, qui s'est déroulée le 27 janvier 2026 à Berne.

Groupe de travail Voice

Responsable (jusqu'à fin 2025): Michael Rathgeb, responsable de l'infrastructure de communication mobile à l'office de l'informatique (*Amt für Informatik*) du canton de Zurich

En 2025, le groupe de travail a principalement prêté son soutien dans le domaine des prestations Voice avec eOperations Suisse SA en participant à l'élaboration du prochain appel d'offres Voice au sein du groupe consacré aux télécommunications des services demandeurs. Les membres du groupe de travail jouent déjà ce rôle dans l'exploitation de la solution actuelle, vérifiant régulièrement qui utilise quelle solution et où des adaptations sont nécessaires.

La conférence spécialisée «OneVoice 2025», qui s'est déroulée à Olten le 18 juin, a été dédiée principalement au soutien que les solutions d'IA peuvent apporter aux services d'assistance à la clientèle. La communication dans le cadre de la gestion de crise a aussi été abordée, en examinant l'exemple du concours musical Eurovision organisé à Bâle. Le groupe de travail a participé au renouvellement de la déclaration de conditions avec Swisscom. Michael Rathgeb a quitté la direction du groupe de travail Voice à la fin de l'année 2025.

Comité de coordination de la science des données et IA

Co-responsables: Bertrand Loison, Office fédéral de la statistique, et Andreas Burren, secrétaire de l'ANS

Par ses activités, le comité de coordination assure la transparence sur les initiatives en lien avec l'IA et crée des synergies. Ses trois réunions en 2025 ont permis de discuter notamment des projets d'IA des cantons et de la Confédération et des initiatives de code source ouvert

du monde scientifique. Les trois groupes spécialisés «AI Strategy & Governance», «Machine Learning» et «AI Capacity Building» ont traité les tâches suivantes dans le cadre de onze réunions: élaboration d'une → [liste de tâches à titre de guide pratique pour la définition d'une stratégie IA individuelle](#), développement d'un outil d'aide à la décision afin d'identifier les besoins de formation en matière d'IA et de recenser les initiatives de formation à l'IA de 21 cantons et, enfin, élaboration d'un portefeuille de cas d'utilisation avec 41 projets d'IA dans huit organisations dans le but d'accroître la transparence et d'encourager les synergies.

Groupe de travail Cloud Governance et Workplace

Responsable: Erich Hofer, CIO, Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne

En mai 2025, le groupe de travail Cloud Governance et Workplace a organisé un webinaire présentant les résultats de → [l'étude «Second Source»](#) aux personnes intéressées dans l'administration publique. Cette étude propose une vue d'ensemble pragmatique sur les solutions alternatives aux produits de Microsoft, avec trois approches:

1. Garantie de la continuité des opérations
2. Élaboration d'un plan B
3. Voie médiane entre les deux autres approches

Certaines questions laissées ouvertes dans l'étude feront l'objet d'un examen approfondi dans un deuxième volet qui a démarré en 2025. Outre la faisabilité opérationnelle des produits alternatifs à Microsoft, ce deuxième volet s'attache en particulier aux conséquences techniques, organisationnelles et financières d'un changement de fournisseur. La publication des résultats est prévue pour l'été 2026.

La conférence spécialisée du groupe de travail Cloud Governance et Workplace s'est déroulée à Berne le 19 août 2025. Focalisé sur des questions en lien avec la souveraineté numérique, le développement des solutions cloud et Workplace et le rôle de l'IA dans le contexte de l'administration, l'événement a réuni près de 200 représentants de l'administration fédérale, des

cantons et des organisations spécialisées, ainsi que des fournisseurs.

En 2025, le groupe de travail a effectué une visite auprès d'AWS afin de connaître l'opinion des «hyperscalers» sur la souveraineté numérique.

Le groupe de travail a aussi fait office d'organe spécialisé pour les déclarations de conditions qu'il s'agit de négocier avec Microsoft. Grâce à l'expertise de ses membres, il a pu établir des objectifs pour les négociations et définir les contenus que l'administration souhaite voir figurer dans les contrats.

Organe national de coordination de la gestion des données

Co-responsables: Mathias Steffen, Office fédéral de la statistique, Jonas Bieri, canton de Bâle-Ville, et Andreas Burren, Secrétariat de l'ANS

L'Organe national de coordination de la gestion des données s'est réuni trois fois en 2025. Il s'est consacré notamment à assurer l'échange d'informations entre les cantons, et entre les cantons et la Confédération. Il a constitué deux groupes pour traiter plus en profondeur les thèmes de la gouvernance en matière de données et des catalogues de données. Concernant les catalogues de données, il s'agit notamment d'identifier et de mettre à profit les synergies en termes d'acquisition. En 2025, le comité a continué à faire office de groupe de consultation dans le cadre des travaux en lien avec l'écosystème de données suisse.

Groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID

Responsable: Titus Fleck, AR Informatik AG

En 2025, le groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID s'est réuni quatre fois, discutant notamment des interactions entre AGOV et l'e-ID et de la manière dont les cantons peuvent se préparer à l'introduction de l'e-ID avec leurs systèmes. Il a également lancé deux enquêtes, l'une consacrée aux interactions entre l'e-ID et AGOV, l'autre au système de gestion des justificatifs numériques des autorités DVS4U. Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une discussion approfondie dans le cadre de la réunion participative hybride de l'e-ID, avec un atelier consacré aux scénarios en lien avec AGOV et l'e-ID. Le développement de DVS4U se poursuit en coopération avec les cantons intéressés, en vue de la mise en exploitation ordinaire du système.

Groupe de travail iSVC

Responsable: Christian Heimann, fedpol (par interim)

En 2025, le groupe de travail iSVC a participé à la conception matérielle d'un système permettant d'établir des moyens de preuve électroniques à l'échelle nationale, en accordant une attention particulière à la plateforme d'interopérabilité I14Y. Le but est que les administrations puissent recevoir directement à partir de I14Y les métadonnées nécessaires à l'établissement des justificatifs électroniques par le biais du système de gestion des justificatifs numériques des autorités DVS4U (voir ch. 3.2). Les administrations qui établissent des preuves numériques sur cette base garantissent que celles-ci puissent être lues et vérifiées par les autres administrations. Autrement dit, les preuves sont compatibles avec les différents systèmes administratifs.

Le groupe de travail iSVC a également demandé l'élaboration d'une étude préalable portant sur la création d'un catalogue des vérifiable credentials afin de définir la vision, la gouvernance et la conception d'un tel catalogue. Le catalogue des VC sera le point d'accès central à un écosystème de moyens de preuve électroniques reposant sur l'infrastructure de confiance swiyu.

Groupe de travail Architecture

Co-responsables: Andreas Spichiger, secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique de la Chancellerie fédérale, et Marcel Kessler, secrétariat de l'ANS

Le premier Symposium sur l'architecture, co-organisé par le groupe de travail Architecture de l'ANS et la ChF-TNI, s'est déroulé le 14 mai 2025 au Centre Löwenberg à Muntelier (→ [rétrospective Symposium Architecture, Muntelier](#)). Lors de ce premier symposium, des architectes de tous les échelons étatiques se sont réunis pour poser ensemble les bases d'une architecture globale commune à l'ensemble des administrations.

En 2025, le groupe de travail a décidé d'intégrer son glossaire architectural à TERMDAT, la banque de données terminologiques de l'administration fédérale. Il a également créé un groupe d'approfondissement consacré aux architectures de référence et aux portails. Un autre groupe d'approfondissement, dédié à l'architecture d'un portail de guichet unique, a vu

ses effectifs renforcés. Le groupe de travail a par ailleurs élaboré un mandat d'initialisation de projet pour un modèle cible des données des registres de personnes physiques, qui sera présenté à l'organe de direction opérationnelle au mois de mars 2026.

Le groupe de travail Architecture continue à définir ses thèmes à l'aide d'un enregistrement de décision d'architecture, un instrument de contrôle largement répandu qui a connu des évolutions en 2025.

En 2025, le groupe de travail a pu confier le thème Swiss Government Cloud au nouveau groupe de travail Infrastructures Cloud qui a vu le jour début 2026. Depuis 2025, la thématique des registres de logiciels ouverts est traitée dans le cadre de la priorité « Favoriser la mise en place de services publics capables de fonctionner dans le nuage informatique ».

Groupe de travail Acquisitions (depuis octobre 2025)

Co-responsables: Volker Schindler, eOperations Suisse SA, et Isabelle Grünig, secrétariat de l'Administration numérique suisse

Fondé en 2025, le groupe de travail Acquisitions réunit des représentants des communes et des villes, des cantons et de l'administration fédérale pour recenser les besoins en matière d'acquisitions des collectivités publiques, les catégoriser et établir des priorités stratégiques. Il peut constituer des communautés d'achat. Ses principales tâches sont de recenser les besoins en matière d'acquisitions des collectivités publiques à un stade précoce, d'établir des priorités stratégiques et de regrouper les achats de manière tactique, de partager les connaissances et les expériences et d'exploiter les synergies, et de réaliser des économies d'échelle grâce à une présence commune sur le marché. L'appel à participer au groupe de travail, lancé pendant l'été 2025, a été suivi par de nombreux représentants de la Confédération, des cantons et des villes, dont des juristes, des gestionnaires d'approvisionnement, des CIO et d'autres spécialistes désireux de coordonner leurs projets d'achat tout en mettant à contribution leur expertise. Lors de la première réunion du groupe de travail à Berne, en octobre 2025, les membres ont échangé des informations sur les achats prévus et en cours de leurs organisations, procédant déjà à de premières consolidations.

Groupe de travail Infrastructures en nuage (mise en place fin 2025)

Co-responsables: Jannick Griner, Swiss Government Cloud (OFIT), et Galina Timofeeva, secrétariat de l'Administration numérique suisse

Une analyse des besoins a révélé la nécessité d'un nouveau groupe de travail, dont la mise en place a pu débuter à l'automne 2025 avec de premières concrétisations. Le groupe de travail Infrastructures cloud a pour but de résoudre les défis liés à l'informatique en nuage de manière efficiente, selon une approche collaborative. Il offre aux responsables des infrastructures cloud des communes, des cantons et de la Confédération un cadre structuré pour l'échange régulier de connaissances et d'expériences.

Le groupe de travail a été fondé le 13 janvier 2026, à l'occasion d'une rencontre initiale organisée à la Maison des cantons de Berne. Après un mot de bienvenue de Peppino Giarritta, chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'ANS, et de Stefano Camuso, responsable du programme Swiss Government Cloud (SGC), les participants ont notamment reçu des informations sur les activités cloud du secrétariat de l'ANS et une mise à jour sur le programme SGC. Des discussions ont été menées concernant les questions et les thèmes à traiter lors des rencontres futures des membres du groupe de travail.

Rétrospective sur les activités des groupes de projet

De manière générale, les groupes de projet ont pour fonction de défendre les intérêts des utilisateurs. Ils gèrent les exigences techniques envers les solutions mises au point avec les domaines spécialisés pour qu'elles puissent servir de base à la réalisation. Ils sont également responsables du succès du développement et des projets sur le plan technique. Interlocuteurs des développeurs et des parties prenantes, ils constituent un canal de communication fiable au sein de l'organisation de projet. Au sein de l'ANS, les groupes de projet se constituent de manière ponctuelle, contrairement aux groupes de travail.

Groupes de projet pour les négociations de déclarations de conditions

Responsables: en fonction de la situation

Différents groupes de projet sont formés selon les besoins en matière d'élaboration et de mise à jour des déclarations de conditions, de reprise ou de résiliation justifiée. L'effectif du secrétariat de l'ANS a été renforcé en 2025 afin d'accroître encore la visibilité. Le groupe de travail Acquisitions, conduit par Isabelle Grünig, a été mis en place pour apporter un soutien dans le domaine des déclarations de conditions.

Un groupe de projet spécialement dédié au renouvellement de la déclaration de conditions avec Microsoft a travaillé jusqu'à la signature de la nouvelle déclaration en avril 2025. Cette nouvelle déclaration de conditions est soumise au droit suisse. Le pays fait ainsi un pas en direction de la souveraineté numérique. De premiers entretiens avec des fournisseurs ont eu lieu en 2025. Ils se poursuivront en 2026.

Groupe de projet CG pour prestations informatiques et modèles de contrats

Responsable: Greg Hernan, secrétariat de l'Administration numérique suisse

Les délégués de l'ANS ont approuvé les conditions générales (CG) révisées, élaborées par un groupe de projet composé de spécialistes des cantons de Berne, Zoug, Soleure et Bâle-Ville, du secrétariat de l'ANS et d'une étude d'avocats externe, et ont recommandé à l'organe de direction opérationnelle de les accepter. Ce dernier a accepté les CG révisées et en a autorisé la publication. Les CG pour les prestations informatiques, édition 2025, ont été publiées en mars 2025. Elles ont été présentées le même mois au Swiss eGovernment Forum, puis à l'IT-Beschaffungskonferenz d'août 2025.

Les modèles de contrat ont été adaptés en 2025 aux nouvelles CG et ont été publiés dans quatre langues.

3.4 Coordination opérationnelle dans l'application du plan de mise en œuvre

L'organe de direction opérationnelle est responsable du pilotage opérationnel du plan de mise en œuvre en cours d'année. Il base ses décisions sur un rapport de controlling.

Afin de garantir l'application coordonnée du plan de mise en œuvre, le secrétariat de l'ANS organise régulièrement des séances d'échange. Ces rencontres ont surtout été consacrées à l'information mutuelle et à la coordination des activités au sein des différents projets.

3.5 Utilisation des moyens de financement

L'extrait suivant des comptes annuels 2025 de l'ANS donne un aperçu des moyens utilisés en 2025. La Confédération et les cantons ont débloqué au total **6 millions de francs pour le financement de base**. Ils assurent conjointement le financement des mesures spécifiées dans le plan de mise en œuvre, ainsi que celui du secrétariat de l'ANS.

Afin d'accélérer le développement des infrastructures et des services de base requis d'urgence pour le traitement des processus électroniques, la Confédération et les cantons ont décidé d'allouer pour 2025 des moyens supplémentaires d'un montant total de **20,6 millions de francs** au financement de l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » (agenda ANS).

En 2025, les moyens mis à disposition s'élevaient à 26 675 000 francs au total. Ce montant se compose des contributions paritaires de la Confédération et des cantons à hauteur de 3 millions de francs chacune pour le financement de base et d'un financement initial de 20,6 millions de francs de la Confédération ($\frac{2}{3}$) et des cantons ($\frac{1}{3}$) pour l'agenda ANS. À cela s'ajoutent 75 000 francs provenant des contributions des villes et des communes participant sur la base de contrats individuels et du Liechtenstein, ainsi qu'un montant unique de 7 000 francs résultant de la dissolution de l'eGovernment Symposium. Sur les réserves affectées disponibles en 2025 d'un montant de 4 473 000 francs provenant des années précédentes, 601 000 francs ont été utilisés.

Dépenses	Clôture au 31.12.2025, en CHF
Agenda ANS (contributions aux projets du financement initial)	15 024 000
Autres projets (financement de base)	2 629 000
Priorités en matière de prestations	1 001 000
Secrétariat (charges de biens et services, d'exploitation et de personnel)	3 909 000
Total	22 563 000

Un total de 7 519 000 francs provenant du financement initial est reporté à l'année 2026.

Système de contrôle interne et gestion des risques

Lors de sa séance du 3 avril 2025, l'organe de direction politique a été renseigné sur les examens en cours dans le cadre du système de contrôle interne. À cette occasion, il a également été informé de la mise en œuvre de la stratégie et des défis qui en découlent, sur la base du rapport de controlling relatif au plan de mise en œuvre.

La gestion des risques vise à identifier les risques encourus par l'organisation de collaboration ANS, à les évaluer régulièrement et à les maintenir à un niveau acceptable grâce à des mesures appropriées. En novembre 2025, l'organe de direction opérationnelle a pris connaissance d'un rapport donnant un aperçu de l'évaluation globale de certains domaines et des risques répertoriés dans divers rapports.

4



Monitorage

Le monitorage permet à l'ANS d'analyser la qualité, la quantité et la fréquence d'utilisation des services administratifs électroniques. Pour ce faire, l'offre et la demande sont comparées aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Les résultats du monitorage sont utilisés par les organes de l'ANS pour fonder le contrôle et le développement de la stratégie et appliquer le plan de mise en œuvre de l'ANS. Le monitorage vise également à fournir aux spécialistes et au public des informations sur les progrès des services de l'administration numérique en Suisse.

4.1 Rapport de monitoring

À la demande du chargé de mission ANS, le secrétariat rédige au premier trimestre un rapport de monitoring destiné aux organes de l'ANS. Ce document renferme des observations actuelles et essentielles issues d'études nationales et internationales de l'année précédente qui portent sur les services administratifs numériques. Les principaux indicateurs permettant de mesurer les progrès de l'administration numérique présentent l'offre et la demande de ces services et l'évolution correspondante. Les principales mesures d'action pour le développement de l'administration numérique sont formulées dans le rapport à partir des résultats du monitoring.

Le → [rapport de monitoring 2025 de l'ANS](#) (portant sur les activités de l'année 2024) a été publié en avril 2025.

4.2 Activités de monitoring et études 2025

Le monitoring 2025 contient les résultats tirés d'études internationales et nationales publiées en 2025. Les études suivantes ont été prises en compte :

Étude	Objet et indicateurs
→ Étude nationale sur la cyberadministration 2025 (menée par l'ANS)	Dans le cadre de l'étude nationale sur la cyberadministration 2025, la population suisse, les entreprises et l'administration ont été interrogées à propos de la mise en œuvre et de l'utilisation des prestations administratives électroniques ainsi que de l'emploi d'applications d'intelligence artificielle (IA). Les résultats de cette enquête ont été publiés à la fin du mois de mars 2025. Un rapport ciblé sur l'IA au sein de l'administration publique a en outre été publié en août 2025.
→ Rapport ciblé «L'IA au sein de l'administration publique» (publié en 2025 par l'ANS)	Ce rapport examine, dans le cadre de l'étude nationale sur la cyberadministration réalisée en 2025, l'utilisation qui est faite de l'IA.
→ Rapport comparatif sur la cyberadministration 2025	Ce rapport mesure et compare la progression de la numérisation des administrations en Europe (27+). Il examine l'orientation vers les utilisateurs, la transparence, les services en ligne transfrontaliers et les services de base au regard de neuf événements de l'existence tels que la naissance, le déménagement, la fondation d'une entreprise, etc. Le rapport a été publié par la Commission européenne en juin 2025.

Étude nationale sur la cyberadministration 2025: l'utilisation des prestations numériques des autorités continue de s'étendre

L'ANS et le SECO ont conduit l'étude nationale sur la cyberadministration 2025 en collaboration avec l'institut de sondage indépendant DemoSCOPE. Cette étude a donné lieu à l'automne 2024, pour la quatrième fois, à une enquête sur l'utilisation et l'application des prestations électroniques des autorités menée auprès de la population suisse, des entreprises et des administrations. Les principaux résultats de l'édition 2025 ont été présentés à un public de spécialistes lors du Swiss eGovernment Forum du 25 mars 2025. Les éléments suivants ont été soulignés à cette occasion:

- la tendance à la numérisation se poursuit; la population et les entreprises ont ainsi de plus en plus souvent recours aux prestations numériques des autorités;
- les autorités élargissent leur offre de prestations;
- de nombreux utilisateurs ne savent pas quelles prestations numériques sont disponibles et souhaitent donc que leur visibilité soit améliorée;
- du point de vue des administrations suisses, il est nécessaire d'accroître la possibilité de régler en ligne les démarches administratives et d'éliminer toute rupture de média dans les processus.

→ [Étude nationale sur la cyberadministration 2025](#)

L'enquête menée auprès de la population, des entreprises et des administrations dans le cadre de l'étude nationale sur la cyberadministration a permis de récolter des informations concernant le niveau de connaissances que les personnes interrogées estimaient avoir en matière d'IA, les domaines dans lesquels elles y avaient déjà recours et ceux dans lesquels elles souhaitaient l'utiliser à l'avenir. Publié en août 2025, un rapport ciblé intitulé «L'IA au sein de l'administration publique» résume les principales conclusions de cette enquête:

- Au moment de l'enquête, l'utilisation de l'IA dans l'administration publique n'était qu'à ses débuts.
- Dans tous les groupes cibles interrogés, le niveau de connaissances en la matière est considéré comme faible.
- Deux tiers des entreprises ne font pas encore appel à l'IA.
- De même, les administrations, et notamment les communes, ne s'en servent en général que dans une faible mesure.
- Une réglementation préalable de l'IA par l'intermédiaire de directives cantonales ou fédérales est considérée comme essentielle. Toutefois, les possibilités offertes par l'IA sont reconnues.
- Dans les entreprises comme dans l'administration, quand elle est utilisée, l'IA intervient surtout dans des processus internes, le but étant alors de gagner du temps en les automatisant.
- Comme condition essentielle pour une utilisation accrue de l'IA dans l'administration publique, les participants citent une formation adéquate des collaborateurs, notamment en matière de protection des données.

→ [Rapport ciblé «IA au sein de l'administration publique»](#)

4.3 Projets en lien avec le monitoring stratégique

Un projet portant sur l'avenir du monitoring stratégique a été lancé au début de l'année 2025, dans le but notamment d'évaluer les activités de monitoring qui ont été menées jusqu'à présent par l'ANS. Dans ce cadre, les objectifs, les groupes cibles, les attentes ainsi que la mise en œuvre actuelle et future du monitoring ont été examinés en détail lors d'un atelier avec des membres de l'organe de direction opérationnelle.

L'objectif sera, à l'avenir, de fonder davantage la planification et les stratégies sur des éléments établis, de mieux mettre en évidence les conséquences et les bonnes pratiques, et de mieux refléter les débats ainsi que les exigences des milieux politiques. Pour ce faire, il conviendra d'utiliser les classements existants de manière encore plus ciblée, de procéder le cas échéant à de nouvelles évaluations et de partager les résultats de manière plus efficace avec les groupes cibles.

4.4 Les principaux faits, chiffres et dates du monitoring 2025

Demande

73 %

de la population effectue au moins la moitié de ses démarches administratives en ligne (69% en 2021).

Étude nationale sur la cyberadministration 2025



53 %

de la population souhaiterait être mieux informée des services administratifs disponibles en ligne.

Étude nationale sur la cyberadministration 2025

78 %

des entreprises suisses ont déjà recours aux services en ligne pour la moitié ou plus de leurs demandes auprès des autorités. Le gain de temps et la flexibilité sont cités comme principaux avantages.

Étude nationale sur la cyberadministration 2025

46 %

des personnes interrogées en Suisse déclarent que leurs attentes vis-à-vis d'une administration moderne et numérique étaient satisfaites (Allemagne: 15%, Autriche: 36%).

eGovernment MONITOR 2025

81 %

des personnes interrogées en Suisse trouvent que l'offre de services administratifs numériques s'est beaucoup (25%) ou un peu (56%) améliorée.

eGovernment MONITOR 2025

66 %

de la population suisse perçoit la cohésion sociale comme menacée dans le contexte de la numérisation. En particulier, la manipulation et la désinformation (78%) sont perçues comme les plus grands risques.

Baromètre numérique 2025, fondation Risiko-Dialog

37 %

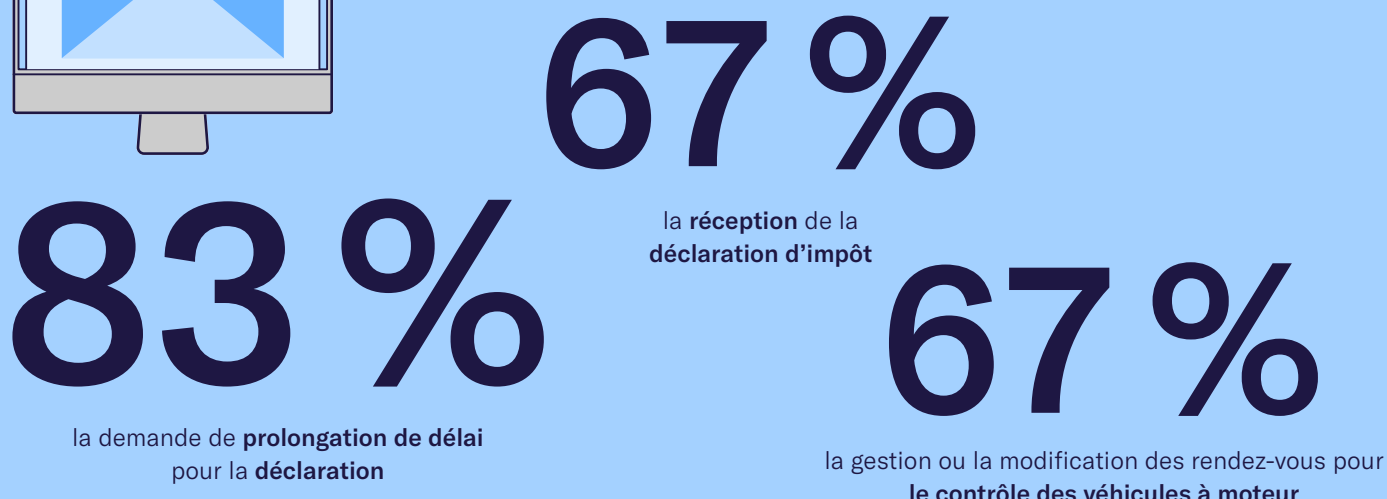
des entreprises interrogées connaissent le guichet en ligne EasyGov.swiss (soit env. 8% de plus qu'en 2021). Conçu pour elles, ce guichet propose des services en lien avec la création et la dissolution d'entreprises, les réquisitions de poursuite et de nombreuses autres offres administratives numériques.

Étude nationale sur la cyberadministration 2025

Offre



Les services en ligne les plus souvent proposés par les cantons sans rupture de médias sont



Étude nationale sur la cyberadministration 2025

40 %

des communes et près de 60% des cantons ont conclu un accord de collaboration en matière de cyberadministration. Ce pourcentage est en nette augmentation par rapport à 2021, tant chez les communes (+ 7 %) que chez les cantons (+ 15 %).

Étude nationale sur la cyberadministration 2025



Presque

60 %

des villes et communes interrogées se considèrent plutôt comme des retardataires en termes de numérisation. De nombreuses communes suisses ne se sentent pas suffisamment préparées pour faire face aux cyberrisques.

Enquête 2025 auprès des communes sur le thème de la cybersécurité, menée par l'association Ma commune et l'Association des Communes Suisses

75 %

des cantons

65 %

des représentants interrogés de la Confédération

38 %

des communes

... citent le manque de ressources en personnel comme le principal obstacle à l'utilisation de l'IA.

87 % des cantons se montrent déjà actifs sur le terrain de la formation et de l'information en matière d'utilisation de l'IA.

Rapport ciblé sur «L'IA au sein de l'administration publique», publié en 2025

5

Communi- cation



5.1 Mise en réseau et échange de connaissances

En 2025, le secrétariat de l'ANS a pris part à différentes manifestations publiques et spécialisées, et rencontré divers partenaires afin de renforcer le réseau, la collaboration et les échanges de connaissances au sein de l'administration, aux trois échelons de l'État ainsi qu'avec le secteur privé, le monde scientifique et la société civile. Il a organisé lui-même certaines manifestations et participé à d'autres. L'aperçu ci-après ne mentionne ni les réunions de l'organe de direction politique et de l'organe de direction opérationnelle, ni les séances de coordination. En outre, plus de 30 réunions des groupes de travail, qui ne figurent pas non plus dans l'aperçu, ont eu lieu en 2025.

28.01.2025

29. Landsgemeinde
KOMBV-KTV du groupe de travail
Télécommunication
Zurich



05.02.2025

Colloque présidentiel
de la Conférence
des gouvernements
cantonaux (CdC)
Konolfingen
exposé de P. Giarritta



05.02.2025

Assemblée des délégués de l'ANS
Berne



26.02.2025

Groupe de travail Administration
numérique de la Conférence suisse
des chanceliers d'État
Berne

25.-26.03.2025

Swiss eGovernment Forum 2025
Berne
exposé sur le thème du guichet unique par P. Giarritta
Point de contact du secrétariat de l'ANS et présenta-
tion de trois solutions hébergées par l'ANS

06.-07.04.2025

Hackathon « Open Legal Lab » de l'association
eJustice.CH, de l'Office fédéral de la justice et
de l'association Opendata.ch, avec l'ANS en
tant que partenaire
Macolin



**E-GOVERNMENT
SYMPOSIUM**

06.05.2025

eGovernment-Symposium
Neuchâtel
exposé de P. Giarritta et
table d'information du secrétariat de l'ANS

07.05.2025

Webinaire du groupe de travail
Cloud Governance et Workplace sur
le thème des résultats de l'étude
«Second Source»
en ligne

08.05.2025

Assemblée générale
de l'association eCH
Berne et en ligne

14.05.2025

Symposium sur l'architecture, ma-
nifestation spécialisée du groupe
de travail Architecture
Muntelier

15.05.2025

Groupe de travail Administration
numérique de la Conférence
suisse des chanceliers d'État
Berne



02.06.2025

Visite de session parlementaire
de l'Ostschweizer Regierungskonferenz
Berne
exposé de P. Giarritta

18.06.2025

Conférence OneVoice,
manifestation spécialisée
du groupe de travail Voice
Olten

21.08.2025

Groupe de travail Administration
numérique de la Conférence suisse
des chanceliers d'État
Berne

19.08.2025

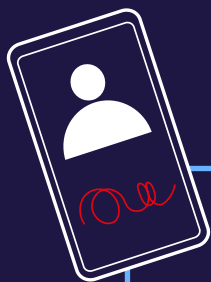
Conférence Cloud et Workplace,
manifestation spécialisée des groupes de
travail Cloud Governance et Workplace
Berne

27.08.2025

Conférence sur les marchés publics
informatiques de la Haute école
spécialisée bernoise
Berne

17.09.2025

Soirée de l'association eCH
sur l'e-ID et l'application
de portefeuille numérique swiyu
Berne



18.09.2025

Remise des prix du concours eGovernment

1^{re} place dans la catégorie «Repenser les processus administratifs de bout en bout (E2E)» attribuée au centre de compétences Administration numérique du canton de Thurgovie avec son projet «DVS4U – Preuves numériques pour les cantons et les communes»
Berlin



18.–19.09.2025

Assemblée des délégués de l'ANS
Fribourg



25.09.2025

**Conférence nationale
sur la cybersécurité**
Berne



27.10.2025

Lancement du groupe de travail Acquisitions
Berne

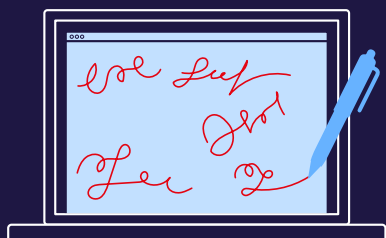
30.10.2025

**Forum Communication numérique
de la Chancellerie fédérale**
en collaboration avec le secrétariat de l'ANS
Berne



31.10.–01.11.2025

Hackathon en lien avec la collecte électronique de signatures
Berne



19.11.2025

**Conférence «Sécurité de l'information –
Confédération et cantons» du SEPOS**
Berne

13.11.2025

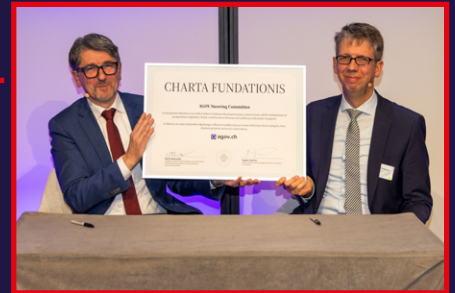
Conférence nationale sur le fédéralisme
Zoug
exposé du conseiller d'État M. Mächler
sur la numérisation et le fédéralisme

21.11.2025

Journée nationale de l'inclusion numérique et colloque annuel «E-accessibilité»
événement en ligne du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées
en partenariat avec l'ANS et l'Alliance inclusion numérique suisse (adis)

26.11.2025

**Manifestation
spécialisée AGOV et
fondation de l'AGOV
Steering Committee**
Lausanne



04.12.2025

Swiss Community Day on Data,
en collaboration avec l'Office
fédéral de la statistique
Zurich

04.12.2025

**Groupe de travail Administration
numérique de la Conférence suisse
des chanceliers d'État**
Berne

09.12.2025

**Webinaire concernant le rapport comparatif sur
la cyberadministration : vue d'ensemble et résultats de la Suisse**
présentation en ligne organisée par le secrétariat de l'ANS



16.12.2025

Webinaire Swiss Government Cloud
Informations sur l'état de la mise en œuvre,
manifestation en ligne de la direction du programme SGC
(OFIT) et du secrétariat de l'ANS

→ 2026

5.2 Newsletter

Six éditions de la → [newsletter de l'Administration numérique suisse](#) ont été publiées en français et en allemand en 2025. La newsletter comptait près de 3500 abonnés en fin d'année. L'ANS y publie régulièrement des informations sur la numérisation et l'informatique dans l'administration publique. Les contributions de la Confédération, des cantons, des villes et communes ainsi que des partenaires de son réseau y sont les bienvenues.

5.3 Site Internet

Le site → [administration-numerique-suisse.ch](#) existe en quatre langues. En 2025, il a reçu la visite d'environ 90 000 personnes (2024: 91 650), qui y ont consulté près de 178 000 pages (2024: 180 130). Sa rubrique «News» diffuse régulièrement des informations ou des communiqués de presse. Un aperçu des manifestations à venir est également proposé. Le centre de téléchargement des publications donne accès à un grand nombre d'études, de rapports et de documents. Le site présente en outre les projets et mesures du plan de mise en œuvre de l'ANS, ainsi que les divers organes de l'ANS. En 2025, de nouveaux articles ont été publiés sur → [le blog juridique](#). Géré conjointement par le secrétariat de l'ANS et l'association eJustice.CH, ce blog fournit des réponses aux questions sur le droit de la cyberadministration et répertorie les lois pertinentes.

5.4 Publications

Pendant l'année sous revue, le secrétariat a fait imprimer l'étude nationale sur la cyberadministration 2025 et a misé sur une publication en ligne pour tous ses autres documents.

Rapport annuel 2024 de l'ANS

Approuvé le 3 avril 2025 par l'organe de direction politique de l'ANS, le → [rapport annuel 2024](#) peut être téléchargé en français, en allemand et en italien sur le site Internet de l'ANS.

Rapport de monitoring 2025

Conçu comme une aide pour formuler les priorités et les mesures à adopter, le rapport de monitoring résume la situation actuelle par une évaluation autocritique. (→ [Rapport de monitoring 2025](#))

En outre, la direction de l'ANS a publié en 2025 l'étude nationale sur la cyberadministration. Par ailleurs, les groupes de travail ont rédigé et publié divers rapports et études:

- Étude nationale sur la cyberadministration 2025
→ [Étude nationale sur la cyberadministration 2025](#)
- Rapport ciblé sur l'intelligence artificielle au sein de l'administration publique
→ [L'IA au sein de l'administration publique](#)
- Étude «Second Source» mandatée par le groupe de travail Cloud Governance et Workplace de l'ANS
→ [Second Source](#)

5.5 Relation avec les médias

En 2025, le secrétariat est parvenu de nouveau à placer des articles et des entretiens dans la presse spécialisée. Sur les réseaux sociaux, il a été particulièrement actif sur LinkedIn.

La liste ci-dessous indique les articles concernant le secrétariat de l'ANS ayant paru dans des publications spécialisées.

« Guide pratique du numérique pour les communes » dans le magazine « Commune Suisse » (initiative conjointe avec l'Association des Communes Suisses)

- - Comment profiter des nouvelles CG pour les prestations TIC ?
→ [Commune Suisse](#)
(Publié en mai 2025)
- De nombreuses communes hésitent encore à recourir à l'IA
→ [Commune Suisse](#)
(Publié en septembre 2025)
- Comment renforcer les compétences numériques de ses collaborateurs ?
→ [Commune Suisse](#)
(Publié en décembre 2025)

Au champ des tensions liées à la transformation numérique

Magazine Abraxas, Portrait de P. Giarritta, novembre 2025 (→ [L'Homme numérique: Peppino Giarritta | Abraxas Magazin](#))

Effizient und vernetzt – wie digitale Verwaltung Bergregionen stärkt
Montagna, revue du Groupement suisse pour les régions de montagne, mars 2025 (disponible uniquement en version imprimée, → [Sommaire.montagna.3.25.pdf](#))

Impressum

Le présent rapport annuel a été approuvé le 23 avril 2026 par l'organe de direction politique de l'ANS.

Édition

Administration numérique suisse

Renseignements

Secrétariat de l'Administration numérique suisse

Maison des cantons

Speichergasse 6

3003 Berne

→ info@digitale-verwaltung-schweiz.ch

→ administration-numerique-suisse.ch

Rédaction du rapport annuel

Secrétariat de l'Administration numérique suisse

Graphisme

→ wapico.ch

Parution avril 2026

Le rapport peut être téléchargé au format PDF.

© Copyright Administration numérique suisse



Digitale Verwaltung Schweiz
Administration numérique suisse
Amministrazione digitale Svizzera



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFEDERAZIUN DEI GOVERN CANTONALI
CONFEDERAZIUN DA LAS REGENZAS CANTUNALAS



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associazziun da las Vischnanças Svizras

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere

